



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1849 LUNDI 21 OCTOBRE 2013

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le programme Sankoré fait son entrée en RDC

Sous la houlette de l'ambassade de France et la direction du Pr Albert-Claude Benhamou, une cinquantaine d'enseignants du secondaire et du niveau supérieur de Kinshasa, en atelier à l'Institut de la Gombe, ont reçu du 15 au 18 octobre une initiation à l'enseignement numérique. Considéré comme le nec plus ultra dans le champ de l'éducation numérique, le programme Sankoré symbolise le passage du système éducatif traditionnel au numérique, mieux un passage significatif des pays en développement au numérique. D'où le plaidoyer d'Albert-Claude Benhamou pour son « appropriation par les enseignants africains ».

L'équipement en classes numériques Sankoré permet dès lors aux apprenants de se familiariser avec Open-Sankoré, un logiciel extrêmement puissant téléchargeable gratuitement à partir de Google.

Page 13

CLASSEMENT-FIFA

La RDC gagne quatre places en octobre

Le pays est passé de la 91^e place à la 87^e au classement de la Fifa publié le 17 octobre, alors que les Léopards n'ont disputé aucun des matchs retenus par l'instance faïtière du football chargée de dresser le classement. C'est la première fois depuis trois mois que la RDC grimpe au classement, elle qui avait reculé de douze places au cours de trois derniers mois. Le classement d'octobre 2013, à en croire la Fifa, aurait tenu compte de soixante-neuf rencontres jouées au cours du mois à l'occasion des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, de vingt matchs amicaux et dix rencontres qualificatives pour les championnats continentaux. Au niveau africain, la Côte d'Ivoire (17^e au rang mondial) se maintient en tête suivi du Ghana (23^e) et de l'Algérie (32^e). L'Espagne continue, pour sa part, à dicter sa loi sur le football planétaire depuis sa victoire au mondial 2010.

Page 14

BUDGETS D'INVESTISSEMENT

Les gouverneurs placés devant leurs responsabilités



Joseph Kabila en séance de travail avec les gouverneurs des provinces au Palais de la Nation

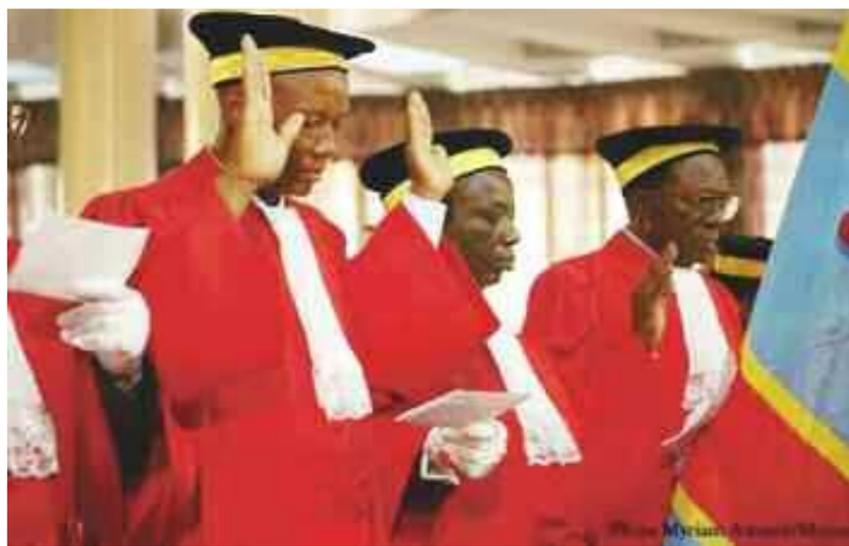
Conscients de ce qui leur reste à faire pour rencontrer les recommandations de la troisième session de la conférence des gouverneurs tenue à Kananga du 18 au 19 mars 2013, les gouverneurs ont pris l'engagement de procéder à des réaménagements de manière à accélérer leur rythme d'exécution. C'est ce qui ressort de la séance de travail qu'ils ont eue le 18 octobre avec le président de la République. Toutes les questions liées aux financements des projets, mais aussi aux budgets d'investissement tels que convenus à travers le protocole d'accord signé à Kananga ont été passées au peigne fin. Joseph Kabila a instruit ses interlocuteurs de mettre en avant-plan la volonté politique et leur détermination d'agir en collectif afin de transcender les épreuves auxquelles ils font face. Les gouverneurs ont été invités, par ailleurs, à promouvoir la transparence, à éviter la bureaucratie et à développer des attitudes conformes à la décentralisation.

Page 12

COUR CONSTITUTIONNELLE

La course aux postes est ouverte

L'enjeu tourne actuellement autour de la composition de cette importante juridiction du pays et de ses animateurs. Dans un communiqué publié au lendemain de la promulgation de la loi y afférente, la Voix des sans-voix est montée au créneau pour exprimer ses craintes par rapport à l'indépendance, à l'intégrité et à l'impartialité de cette Cour eu égard au mode de désignation de ses membres tel qu'il ressort de la loi susdite. Entre-temps, des voix s'élèvent pour exhorter le Conseil supérieur de la magistrature à convoquer en toute urgence sa



Des magistrats prêtant serment

session extraordinaire pour désigner ses délégués. Ces derniers sont tenus de répondre à un certain profil, notamment « justifier d'une expérience de quinze ans dans le domaine

politique et juridique ». Dans la magistrature, au barreau ou dans l'enseignement universitaire, des ambitions ne manquent pas de s'exprimer.

Page 12

PLAN COMPTABLE GÉNÉRAL

Tout s'arrête le 31 décembre à minuit

Le processus d'adhésion de la RDC au Traité Ohada n'a cessé de constituer une préoccupation majeure, surtout pour les changements attendus dans la comptabilité des entreprises. Pour assurer un passage en douceur avec l'adoption dès le 1^{er} janvier 2014 du Système comptable Ohada, des sessions de formation en vue de préparer les praticiens en comptabilité sont en cours. C'est dans ce cadre qu'il faudra situer la tenue du 21 et au 26 octobre d'une formation à l'attention des cadres des entreprises publiques transformées en sociétés commerciales dans le cadre de la réforme.

Le programme a un contenu varié, intégrant à la fois les généralités de l'Ohada et toutes les subtilités de son système comptable. En dehors de la théorie, le volet pratique prévoit des exercices pour le contrôle d'acquisition des connaissances.

Page 13

ÉDITORIAL

Bon voisinage

Dans le moment très particulier que nous vivons aujourd'hui, où la constitution d'une véritable communauté du Bassin du Congo devient un enjeu majeur, il est essentiel que les pays de la région entretiennent des relations de confiance. Essentiel donc qu'ils mettent en place les mécanismes et les procédures qui les mettront à l'abri de dérapages aussi néfastes que dangereux pour leurs populations respectives.

Cet appel en faveur du bon voisinage n'est pas motivé seulement par l'incident qui s'est produit la semaine dernière à la frontière de l'Angola et du Congo. Il l'est tout autant, sinon plus, par la situation qui règne depuis des décennies entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, la Centrafrique et la RDC, le Gabon et la Guinée équatoriale, l'Angola et la RDC, sans parler des incidents moins visibles qui se produisent ici et là sur toute l'étendue de l'Afrique centrale... Des conflits plus ou moins larvés qui résultent directement du découpage artificiel et contre nature des territoires auquel se livrèrent les puissances occidentales sans la moindre considération pour les peuples concernés lorsqu'elles colonisèrent cette partie de l'Afrique.

S'il est impossible de réécrire l'Histoire en rectifiant les frontières, il est possible, en revanche, de bâtir un mécanisme de prévention des crises territoriales qui évite les tensions, voire les affrontements entre États. N'est-ce pas ainsi que l'Europe sut mettre un terme, au milieu du vingtième siècle, à un millénaire de conflits sanglants entre les pays qui la composent et devenir du même coup l'une des premières puissances mondiales ?

Le temps est certainement venu pour les Nations du Bassin du Congo de s'engager sur cette voie. Non en discourant à perte de vue comme elles l'ont fait jusqu'à présent, mais en jetant les bases d'une véritable communauté capable de résoudre les conflits plus ou moins larvés qui la divisent aujourd'hui.

D'où cette question : notre pays n'est-il pas bien placé aujourd'hui pour lancer un tel débat en prenant l'initiative d'une rencontre à très haut niveau qui permettrait d'aborder de front les questions qui fâchent et de jeter ainsi les bases d'une véritable communauté régionale ?

Les Dépêches de Brazzaville

RMP

« Touche pas à mon président n'est pas une campagne raciste ou xénophobe », affirme Pierre Ngolo

Le président par intérim du Rassemblement pour la majorité présidentielle (RMP) a tenu ces propos lors de l'assemblée générale, le 17 octobre à Brazzaville. Celle-ci avait pour but de faire le point de la campagne "Touche pas à mon président".

Les meetings de la majorité présidentielle qui se sont tenus à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouessou, ont porté sur un message : celui de dénoncer, selon le RMP, les manœuvres sordides des détracteurs. Ces meetings de soutien et de défense de la souveraineté de la République ont été pour ce groupement de partis politiques, des actions de protestation contre le discrédit jeté sur le chef de la majorité. « En lançant cette campagne, la majorité présidentielle n'exécute pas un projet d'accaparement du



Pierre Ngolo chef de l'État. Cette campagne n'est pas un mouvement raciste ou xénophobe ayant pour cibles, les Français ou les intérêts de la France au Congo. Elle est un mouvement pacifique de dénonciation vigoureuse de certaines personnalités, juridictions ou Organisations non gouvernementales qui entreprennent de diffamer le chef de l'État, de déstabiliser les institutions, d'atteindre notre souveraineté et de secréter des éléments de trouble à la paix et à la

sécurité chèrement reconquises au Congo », a rappelé le président par intérim du RMP, Pierre Ngolo, avant d'ajouter : « La majorité a exprimé son exaspération et sa détermination à ne jamais courber l'échine devant l'acharnement qu'ils réprouvent avec vigueur ». Et Pierre Ngolo de poursuivre : « Ce mouvement de dénonciation à travers les meetings n'est pas la seule forme d'action, car la majorité compte mener une action sur le plan diplomatique et faire un travail de lobbying afin de répandre ce message. »

Le président par intérim du RMP a ainsi profité de l'occasion pour féliciter les dirigeants, membres et sympathisants des partis de la majorité pour avoir, d'une seule voix, dénoncé l'arbitraire.

Josiane Mambou Loukoula

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Serge Bouya : « Je suis revenu dans mon milieu »

La passation de consignes entre le directeur général adjoint du port autonome de Pointe-Noire entrant, Bernard Serges César Bouya et le sortant, Benoît Nguimbi Moulanguou a eu lieu le 16 octobre dans les locaux du port autonome.

Le directeur général adjoint sortant du port, Benoît Nguimbi Moulanguou, qui a fait valoir ses droits à la retraite, s'est dit très content que son remplaçant soit parmi les jeunes que le port autonome de Pointe-Noire a financé leur formation en management portuaire au titre de l'année 2005-2006, à l'université du Littoral-Côte d'Opale de France.

Benoît Nguimbi Moulanguou a transmis à son successeur les dossiers les plus importants et les plus urgents concernant la gestion du port et son fonctionnement. « Mon successeur, qui est un cadre des services portuaires, est sensé connaître le fonctionnement au quotidien de notre structure qui est en train de s'agrandir en se dotant d'autres compartiments. Il peut se faire déjà une idée du travail qui l'attend. Ma porte lui est

grandement ouverte pour les éventuels conseils », a-t-il déclaré.

De son côté, le directeur général adjoint entrant, Bernard Serges César Bouya a indiqué qu'il compte sur l'apport de ses collaborateurs dont les actions conjuguées, a-t-il ajouté, feront avancer le travail. « Je suis revenu dans mon milieu. La République attend beaucoup de nous ; parce que le port autonome de Pointe-Noire constitue l'un des piliers de l'économie congolaise », a-t-il affirmé.

La cérémonie de service a été placée sous la présidence du directeur de cabinet du ministre des transports et de la marine marchande, Roger Bruno Ongony, assisté du directeur de cabinet du ministre délégué à la marine marchande, Jean-Claude Bokono, du directeur général du port, Jean-Marie Aniélé et du secrétaire général du port autonome de Pointe-Noire, Alain Keita Bangui.

Portrait de Bernard Serges César Bouya

Bernard Serges César Bouya est ti-

tulaire d'une licence en sciences et techniques de la communication, obtenue en 1999, à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. Après la licence, il bénéficie d'un stage sur le personnel navigant commercial en France. Ce qui lui ouvre les portes de la compagnie aérienne Lina Congo à partir de 2000.

En 2002, il est intégré au port autonome de Pointe-Noire et envoyé en formation par cette structure au Havre (France) avec les autres collègues. De 2004 à 2006, il est admis à l'université du Littoral-Côte d'Opale en France où il obtient une maîtrise en sciences et techniques, spécialité : Management portuaire. Au plan administratif, il a évolué, entre autres, comme attaché du directeur général adjoint de l'Aval pétrolier au niveau de la Société nationale des pétroles du Congo ; assistant des opérations pétrolières à la Congolaise de trading. Il a bénéficié de plusieurs stages et séminaires tant au niveau national qu'international.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Amaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdî, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mplia), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsita (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mplia), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FILIÈRE BOIS

Brazzaville accueille un forum international

Le forum qui se tient les 21 et 22 octobre à Brazzaville, a pour objectif de renforcer le dialogue entre les acteurs intervenant dans la filière bois dans le Bassin du Congo.

Quatre problématiques sont retenues pendant ces travaux : la transformation plus poussée des bois, les perspectives des marchés, le plan d'action Flegt et les certifications forestières et, enfin, les plantations forestières. Décideurs politiques, acteurs privés et agences de coopération devraient consigner leurs échanges dans un livre blanc intitulé : « Vers une stratégie de développement de l'industrie de transformation du bois dans les pays du Bassin du Congo ». En d'autres termes, le forum de Brazzaville devra tracer les grandes lignes des actions à entreprendre pour développer la filière. Entre autres recommandations attendues, la nécessité pour ces pays, notamment la République du Congo, de former un personnel qualifié et de développer

des industries modernes et orientées vers la transformation locale du bois. Des partenariats sont envisagés avec les grandes industries du bois d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Parallèlement, une réflexion s'impose pour promouvoir des espèces moins connues.

La formation avant toute chose « *Il est irréaliste de croire que nos entreprises puissent continuer à récolter seulement des espèces primaires, tout simplement parce que les marchés se sont familiarisés avec celles-ci* », a suggéré Robert Hunink du groupe Olam qui opère également au Congo. Il a regretté l'absence, dans les pays forestiers d'Afrique, des écoles de formation dans ce domaine. Encore une préoccupation pour les participants au forum de Brazzaville, appelés à dégager des orientations dans ce sens.

Signalons au passage qu'une telle initiative avait été envisagée entre le gouvernement (ministères de l'Économie forestière et de l'Enseignement professionnel) et la Congo-

laise industrielle des bois (CIB). L'idée était d'implanter une école de formation à Kabo (Sangha).

Depuis la dernière crise de 2010, le ministre Henri Djombo avait déjà obtenu des sociétés forestières qu'elles se retournent vers « La transformation plus poussée du bois » dans le cadre d'une politique dite de diversification. Le forum de Pointe-Noire, en octobre 2011 - autrement appelé Racewood - avait également permis d'utiles échanges entre les acteurs. L'exposition de maisons en bois à la Côte sauvage était un signal fort, participant de cette politique de diversification dont la transformation poussée du bois peut être considérée comme l'épine dorsale. Pour développer la filière bois, la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) avait défini une série d'activités, dans le cadre de l'axe stratégique de son plan de convergence. Dense, humide et tropicale, la forêt africaine représente le deuxième poumon de la terre après l'Amazonie, avec une superficie de 300 millions d'hectares. Le forum de Brazzaville qui se tient sous le patronage du ministère congolais de l'Économie forestière, est organisé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le programme FAO-Flegt de l'Union européenne, la Cécéac, l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), la Comifac, ainsi que bien d'autres organisations internationales.

Lopelle Mboussa Gassia

HYDRAULIQUE

La réforme du secteur expliquée aux acteurs

Les professionnels de l'eau ont renforcé leurs capacités techniques le 17 octobre à Brazzaville, à l'occasion de l'atelier d'appropriation de la réforme du secteur de l'eau. L'activité a réuni les cadres de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), les partenaires sociaux et le cabinet du ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique.

Financé par le projet PEEDU, cet atelier a permis à l'ensemble des acteurs œuvrant dans ce domaine, de renforcer leurs capacités techniques sur les concepts de contrats de performance et contrats de service. L'objectif étant de parvenir à un même niveau de connaissances et d'appropriation des contrats de performance. En premier lieu, les professionnels de l'eau ont renforcé leurs connaissances sur le contrat de service. Un type de contrat signé par la SNDE avec la société internationale Veolia-Compagnie générale des eaux. Ce contrat lie la SNDE à un opérateur privé extérieur dans un contrat public-privé, dans le but de renforcer les capacités techniques de cette société de distribution d'eau, en lui donnant des moyens conséquents de sa politique afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs, souscrits dans le cadre du contrat de performance. Les acteurs du secteur de l'eau ont été ensuite édifiés sur le contrat de performance, qui lui, sous-entend un ensemble d'indicateurs que doivent atteindre l'État et la SNDE, en vue d'accroître substantiellement les

performances de cette société, en lui fixant des objectifs à atteindre.

Pour sa part, l'État s'est engagé à remettre en ordre la gestion de l'eau en milieu urbain avec, entre autres objectifs : rétablir la qualité du service public de l'eau ; accroître l'accès des populations à l'eau potable ainsi que rétablir l'équilibre financier du secteur. La SNDE quant à elle, doit : assurer la révision des instructions ; le recouvrement des créances courantes et anciennes ; le recensement des branchements et abonnés et la mise à jour de la base de données clientèle ainsi que la réduction du taux de branchements inactifs.

L'objectif de l'atelier est de permettre aux acteurs de l'eau d'équilibrer leurs connaissances. « *Cet atelier a pour objectif de mettre tous les acteurs de l'eau au même niveau de connaissances et d'appropriation, tant au niveau du contrat de service qu'au niveau de celui de performance* », a indiqué le directeur général de la SNDE, Émile Mokoko Wangolo.

En effet, le plus grand défi pour la SNDE consiste non seulement à offrir de l'eau à tout le monde, où qu'il se trouve, mais surtout offrir une eau de bonne qualité. Une idée soutenue par le directeur de cabinet du ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Georges Adzama, qui a coordonné les travaux. « *La gestion des ressources en eau et celle du service de l'eau sont des priorités du gouvernement, car ce sont des facteurs de bien-être et de santé de toute la population* », a-t-il conclu.

Firmin Oyé



Une maison en bois exposée au racewood en 2011 (Crédit MEFD)

LE FAIT DU JOUR

Sacré Sammy Massamba !

Dans *Ébandéli ya mossala*, la chanson à succès de Kosmos Mountouari Côme, sortie dans les années 1960, celles de ses premiers pas en musique avec les Bantous de la capitale, on écoute une guitare gazouiller des consonances proches du langage humain. En posant l'oreille, on est tenté de dire que l'accompagnateur et sa guitare se parlent. Un peu comme lorsqu'un certain Charles Édouard Anderson Berry, dit Chuck Berry, vous égaye dans *John B. Goode*. Ici, au Congo-Brazzaville, loin des États-Unis d'Amérique où Chuck Berry a rempli sa carrière, le chanteur-auteur-compositeur est bien Kosmos.

Mais, c'est qui ce virtuose qui se joue tant de sa guitare ? Eh bien, c'est l'inimitable Sammy Massamba !

Vendredi 25 octobre, Sammy qui séjourne depuis une petite semaine au pays, après une absence de plusieurs années, donnera à l'Institut français du Congo (IFC), un premier concert de la série des deux qu'il a prévus à Brazzaville et à Pointe-Noire. Lorsqu'il est passé à nos bureaux, il y a quelques jours, sa guitare en bandoulière, et sous la protection de sa compagne, Mickaëlla Mystille, l'artiste-musicien a exprimé avec un grand sourire le bonheur d'être accueilli à bras ouverts dans son pays, et promis de

réussir le pari des retrouvailles avec ses admirateurs. En termes de répertoire, le sien est évidemment étoffé de belles mélodies. Un « Best of » qu'il vient de réaliser, sur lequel sont compilées quelque trente-deux chansons pour deux heures et quart de sensations, on retrouve ses tous premiers titres : *Boukaka N'songo* ou encore *Nzoumba*. « *Les vieux enseignent que la route est bonne quand on chemine à deux* », nous apprend-il dans le premier morceau ; « *J'attends de me marier à Nzoumba, la femme que j'aime* », confesse-t-il dans le second.

Au demeurant, les nostal-

giques des airs kongo et de lingala entendus dans les versions originales de *Boukaka N'songo* et de *Nzoumba* pourraient un tout petit peu se perdre. Sammy y a, en effet, introduit de nouvelles sonorités venues d'ailleurs, il a « changé la chanson », comme on dit, heureusement, sans trahir le fond de la rythmique qui vous emporte. On y savoure en passant du bon reggae et nul ne s'en plaindrait vraiment. S'il y a un conseil à donner à ceux qui voudront bien se procurer ce « Best of », ou prendront un ticket pour l'IFC, le titre *Félicie* est une merveille.

Gankama N'Siah

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Les agents invités à pratiquer la pédagogie et la répression

L'engagement vient des 120 contrôleurs et agents commerciaux qui viennent de prendre part au séminaire organisé à Pointe-Noire, du 15 au 17 octobre. Pendant trois jours, les participants ont non seulement croisé leurs expériences mais aussi étudié les différents textes qui régissent leur profession et l'activité commerciale au Congo avec pour objectif : atténuer la spéculation ambiante.

Sous la coordination de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, plus de cent vingt agents contrôleurs et commerciaux ont acquis différentes connaissances portant sur les principaux textes régissant le fonctionnement de la législation et de la réglementation commerciale en vigueur en République du Congo. Manifestant leur intérêt pour l'organisation de ce séminaire-atelier, les participants ont exprimé leur détermination à s'améliorer dans leur domaine et à échanger avec

les cadres et les experts de la corporation. « Avec beaucoup de satisfaction, nous affirmons que l'organisation de ce séminaire répond à plusieurs exigences actuelles du monde moderne de la profession de contrôleur commercial. En organisant celui-ci, le directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire, Gaspard Massoukou, a voulu écarter les contrôleurs et les agents commerciaux sous tutelle de certains manquements rencontrés et constatés dans l'exercice de nos fonctions respectives, afin que nous puissions exercer loyalement notre profession au quotidien », a expliqué Nadège Bopoulou du service de contrôle des marchés. Pour sa part, Macaire Alimba, l'un des participants au séminaire, souhaite que, pour la bonne application des connaissances apprises, ce genre de rencontre ait lieu périodiquement pour maintenir et entretenir le niveau de compétences des agents.

Clôturant ces assises, Gaspard Massoukou a encouragé et remercié les séminaristes pour leur participation effective et pour le bon déroulement de ces assises. Il a aussi exhorté ces derniers à donner le meilleur d'eux-mêmes afin de mettre en pratique les connaissances acquises et d'accomplir avec efficacité les objectifs poursuivis par la ministre du Commerce et des Ap-

provisionnement, Claudine Murari, et le gouvernement de la République, soit la lutte contre la vie chère. « Vous avez souhaité que ces rencontres se multiplient et se pérennisent, mais votre rôle principal consiste d'abord à mettre en pratique les connaissances acquises au cours de ce séminaire. Cette rencontre a constitué un véritable cadre d'échanges », a-t-il déclaré.

Au cours de ce séminaire, les participants ont remercié leur hiérarchie de cette initiative.

Ils ont aussi formulé le vœu de voir certains contrôleurs et agents commerciaux du département de Pointe-Noire prêter un serment de service, afin d'exercer loyalement leur profession au quotidien. Pour bon nombre de participants, il faut atténuer la spéculation en alliant pédagogie et répression.

D'où la nécessité de cette rencontre, il n'est donc pas question que les commerçants n'affichent pas les prix de leurs marchandises et ne délivrent pas de factures aux clients. Il est aussi question de veiller sur la chaîne de formation des prix et non pas exclusivement sur son résultat final.

Notons encore que des attestations ont été remises aux participants, fonctionnaires exerçant au département de la répression des fraudes commerciales, à la fin de ce séminaire.

Faustin Akono



La photo de famille marquant la fin du séminaire

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vingt sociétés en compétition pour des projets de modernisation dans la Lékoumou

Au nombre des projets déjà ciblés : la construction d'un hôtel de ville à Zanaga ainsi que des sous-préfectures à Zanaga et à Bambama, localité située à la frontière du Gabon. La cérémonie d'ouverture des appels d'offre relatifs à ce processus de modernisation dans le département de la Lékoumou, a eu lieu le 17 octobre, à la Direction générale des travaux. « Le processus de maillage graduel en infrastructures de base est en train de porter ses fruits, par le biais de la construction et de l'équipement des ouvrages pour l'intérêt public », a souligné l'assistant du ministre délégué aux Grands travaux, Placide Modoudou, présidant la séance. Les montants proposés varient entre un à deux milliards FCFA, pour une durée d'exécution des travaux qui s'étale sur plus d'une année. LBC, CTS, EPB Congo, Combat et le CIC sont, entre autres, les sociétés en lice.

Lopelle Mboussa Gassia

GESTION FORESTIÈRE

Plus d'1,7 milliard FCFA pour une assistance technique

La Banque de développement des États de l'Afrique centrale (Bdéac) et l'Agence française de développement (AFD) ont conclu un accord de financement sur une période de trois ans. Cette convention marque le lancement du projet d'appui aux banques et aux opérateurs pour le Financement de la gestion durable des forêts tropicales humides du bassin du Congo (Finfortrop).

Le document a été paraphé le 18 octobre à Brazzaville entre le président de la Bdéac, Michaël Adandé, et le directeur de l'AFD au Congo, Patrick Dal Bello. Ce programme est financé par une subvention de 2,7 millions d'euros (environ 1,7 milliards de FCFA) du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), afin de mettre en œuvre un appui technique aux banques de la Cémac et de la République démocratique

du Congo (RDC). En effet, les opérateurs de la filière forêt/bois rencontrent des difficultés d'accès au crédit bancaire pour financer leurs investissements, particulièrement les petites et moyennes entreprises. Tous devraient répondre aux obligations réglementaires de l'aménagement forestier, qui induisent des besoins en investissement. Parallèlement, les banques ont du mal à financer ce secteur pour des raisons diverses : les conditions de prêts sont souvent inadaptées (taux et garanties demandés trop élevés), la situation financière des entreprises est dégradée, et les banques ont une faible connaissance du secteur. Par conséquent, le projet vise à favoriser l'accès au crédit des entreprises forestières engagées dans la pratique durables, afin que celles-ci puissent réaliser des investissements

nécessaires à leur pérennité et à leur développement.

Préserver la biodiversité du Bassin du Congo

L'objectif général est de préserver la biodiversité du Bassin du Congo, grâce à la promotion des activités d'exploitation forestière. Il s'articule sur deux phases : la première concerne un diagnostic et la seconde portera sur la mise en œuvre de l'accompagnement et des formations auprès des banques et entreprises.

«... la concrétisation d'un projet innovant et donc d'avenir, notamment en ce qu'il aborde une thématique centrée sur une ressource naturelle abondante et renouvelable. Mais également une des causes notoires du faible développement du secteur forestier », a relevé Michaël Adandé.

« La Bdéac qui fait du développement durable un des axes prioritaires de sa stratégie de croissance, trouve là une récompense à ses efforts fournis en vue de participer à l'émergence d'une économie verte viable dans la sous-région Afrique centrale », a ajouté le président de cette institution bancaire.

Selon l'AFD, le Finfortrop s'ajoute aux actions qu'elle soutient depuis plus de vingt ans en faveur des politiques d'aménagement forestier durable dans le bassin du Congo. « Les conditions d'une expansion des activités économiques du secteur forestier se mettent en place et dans plusieurs pays. Dans cette dynamique régionale, les banques ont et auront probablement de plus en

plus un rôle majeur à jouer, non seulement pour offrir des solutions de financement aux entreprises, mais également pour dispenser des conseils et inciter de bonnes pratiques d'exploitation durable et de responsabilité sociale et environnementale », a indiqué Patrick Dal Bello.

La diversité économique au cœur des enjeux

Ce projet répond à des enjeux de diversification économique à travers la promotion de l'activité d'exploitation forestière et l'incitation au développement des activités de transformation du bois. La Bdéac jouera un rôle majeur pour sa mise en œuvre.

Le Finfortrop a une dimension sous-régionale. Il bénéficiera aux banques volontaires et aux entreprises des pays de la zone Cémac (Cameroun, Centrafrique, Gabon, Guinée Équatoriale, Tchad, Congo) et de la RDC. L'inclusion de ce dernier pays dans un projet de la Bdéac est fondée sur la vocation de la banque à intervenir dans les autres pays de la Céeac sur des projets promoteurs de l'intégration régionale.

Notons que la signature de la convention de financement s'est déroulée en présence du directeur général de l'économie forestière, Donatien Nzala. Ce dernier, représentant le secteur concerné, a insisté sur le fait que la valorisation de la forêt suppose l'amélioration des conditions de vie des populations.

Nancy France Loutoumba



Échange des documents

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Accroître le nombre d'agriculteurs pour vaincre l'insécurité alimentaire

Dans la perspective de gagner le pari de l'autosuffisance alimentaire à l'horizon 2025, le gouvernement congolais veut mettre des bouchées doubles pour favoriser une plus grande productivité des denrées alimentaires pour un développement plus durable.

Afin de réduire le taux d'importation et de favoriser une plus grande participation de tous au secteur agricole, le ministère de l'Agriculture et de l'élevage envisage d'organiser, à travers l'ensemble du pays, un recensement général des producteurs.

L'opération se fixe comme objectif d'identifier les agriculteurs et producteurs susceptibles de contribuer à la lutte contre la faim et la sous-alimentation chronique qui touchent près de 870 millions des personnes à travers le monde, selon la FAO.

En effet, avec moins de 500 000 agriculteurs, le Congo qui compte près de 10 millions de terres non cultivées devrait tout mettre en œuvre pour intéresser davantage de personnes à travailler la terre. « Les Congolais doivent revenir à la terre pour un développement durable, car ce secteur est celui de l'avenir. J'exhorte les agriculteurs à se considérer, à être fier

de leur travail, parce qu'ils méritent dignité et honneur en raison de la grandeur de leur place dans la diversification de l'économie », a indiqué le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou.

Promouvoir les initiatives privées

Conscient du fait que favoriser une plus grande production contribuerait à atteindre le défi de pays émergents à l'horizon 2025 qui passe avant tout par une alimentation saine et abondante, le ministère de l'Agriculture entend soutenir les initiatives privées par un appui substantiel aux producteurs agricoles. Ainsi, en vue de favoriser les meilleures conditions de travail et d'améliorer le rendement des producteurs, une campagne agricole 2013-2014 a été officiellement lancée le 16 octobre à Sibiti, dans le département de la Lékoumou.

Ce lancement qui a coïncidé avec la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation est une occasion, aussi bien pour le gouvernement que les partenaires au

développement, de réitérer leur engagement au développement du secteur agricole, dont la place est de mise dans la lutte contre la pauvreté et la diversification de l'économie.

de la FAO au Congo, Dieudonné Koguyagda, à l'occasion de la Journée de l'alimentation.

Pour le gouvernement, la campagne agricole est le moment d'évaluer le travail des produc-

chesses de la terre, notamment l'agriculture », a déclaré le ministre de l'Agriculture, soulignant que la production alimentaire du Congo ne devrait plus dépendre comme jadis de l'État, mais des initiatives privées.

Ainsi, en vue de les encourager à une plus grande production, une distribution de semences choisies selon les besoins des cultivateurs de l'ensemble du pays sera faite tout au long de cette campagne nationale aux petits exploitants agricoles. Outre les semences, des moulins (simple et mixte), des décortiqueuses et des motos pour les chefs de secteur agricole ont été mis à la disposition des groupements agricoles.

Toutefois, dans le but de réduire la malnutrition maternelle considérée comme l'une des principales voies de transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre, les agences du Système des Nations unies invitent le gouvernement à faire le plaidoyer pour la sécurité alimentaire en faveur des plus pauvres et des personnes vulnérables.

Guy-Gervais Kitina



Rigobert Maboundou remettant le matériel aux producteurs

« L'heure est venue de briser le silence sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition sous toutes ses formes. Si nous ne le faisons pas, nos efforts post 2015 pour éliminer la faim n'atteindront pas tout le monde, et certainement pas les plus pauvres et les plus exclus », a rappelé le représentant résident

teurs et de lancer des messages en direction de ceux qui désirent y adhérer pour les encourager à gagner le défi de l'autosuffisance alimentaire.

« Il est temps de ne plus compter seulement sur le pétrole qui est une richesse épuisable. Il faut donc le substituer à d'autres ri-




UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'AFRIQUE CENTRALE
FACULTÉ DE SCIENCES SOCIALES ET DE GESTION
B.P. 11628 YAOUNDÉ -CAMEROUN

RECRUTEMENT DE LA 2^{ème} PROMOTION DE L' « EXECUTIVE MASTER Sc. FINANCE » EN CEMAC (2^{ème} SESSION)

Le Recteur de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC) informe le public de l'espace CEMAC du recrutement de la 2^{ème} promotion de l' « Executive Master Sc. Finance » de KEDGE délocalisé pour l'année universitaire 2013-2014. La formation se fera à distance avec des face à face mensuels à Yaoundé, Douala, Brazzaville, Libreville et N'Djamena.

Peuvent prendre part au recrutement :
 les étudiants titulaires d'au moins une maîtrise de gestion ou de tout autre diplôme équivalent, les cadres gestionnaires et financiers des entreprises privées et publiques (1), les cadres des organismes financiers et bancaires (1), les conseils financiers(1).

Les pré-inscriptions se font uniquement en ligne avant le 26 octobre à 17 heures à l'adresse suivante : <http://ucac.admigate.net>

Les candidats seront présélectionnés puis déclarés définitivement admis après un entretien avec un jury spécialement réuni à cet effet pendant le mois d'octobre.

DROITS DE FORMATION
 Les droits de formation sont fixés à trois mille cinq cents (3 500) euros, soit deux millions trois cent mille (2 300 000) Francs CFA. En cas d'admission, une caution non remboursable de 200 000 Francs CFA devra être versée auprès du Gestionnaire du programme, somme déductible du paiement des droits d'inscription.

La formation sera sanctionnée par le diplôme français de M.Sc.Finance de KEDGE B.S. (BAC + 5) bénéficiant de la triple accréditation

DÉROULEMENT DES COURS
 Les cours seront dispensés par des enseignants de KEDGE en présentiel et en distanciel. La formation sera sanctionnée par le diplôme de M.Sc. Finance de KEDGE Euromed Marseille (BAC + 5) bénéficiant de la triple accréditation.

Les candidats expérimentés n'ayant pas le diplôme requis, il est possible de candidater dans le cadre d'une V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience)

Possibilité crédit de formation auprès d'Ecobank pour financer la scolarité.

Contact : Pr TOPSACALIAN, responsable de la formation
 patrick.topsacalian@euromed-management.com
 Yaoundé, le 30 septembre 2013, Le Recteur





HUMEUR

Pour une multiplication des centres de proximité des sapeurs-pompiers

Il va sans dire que plus les villages se transformeront en ville et les villes elles-mêmes se modernisant, plus on assistera au déclenchement de feux destructeurs à des heures et dans des lieux inattendus, car le risque zéro en matière d'incendie n'existe pas, de nombreuses activités citadines utilisant de l'énergie stockée qui peut se transformer à chaque instant en feu destructeur.

Pour ne citer que Brazzaville et Pointe-Noire, il paraît difficile qu'avec le phénomène crucial des embouteillages l'unique centre du rond-point Bayardelle de Brazzaville, par exemple, puisse intervenir avec promptitude dans des quartiers très éloignés comme Nanga-Lingolo ou Djiri. Même chose à Pointe-Noire pour voir arriver rapidement de l'unique centre situé avenue Bord-Bord au KM4 les hommes et l'arsenal qui s'y trouvent pour une intervention aux quartiers Siafoumou ou Mvoungou.

Il se pose là, la question de l'ouverture de centres de sapeurs-pompiers de proximité. Ceux-ci

devraient permettre d'arriver sans trop de tracasseries sur les lieux où le besoin se fait sentir. On a souvent vu à la télévision et dans les journaux ces derniers temps la réception d'engins et véhicules par ceux qui ont la charge de la sécurité civile afin de pouvoir renforcer leur équipement et leur arsenal en matière de lutte contre les incendies. Mais le vrai problème reste l'éloignement desdits centres par rapport au lieu où peut se déclarer un feu dangereux. Ces derniers temps, il n'est pas rare à Pointe-Noire, Dolisie, Brazzaville, Impfondo ou dans d'autres villes d'être réveillé par un feu qui vient de se déclarer chez le voisin immédiat ou dans une quelconque administration, et cela nous interpelle tous. Un homme averti en vaut deux, et la prévention par la proximité des centres doit être une piste à exploiter. « Oh ! Ils arrivent toujours en retard, les sapeurs-pompiers », dit un habitant d'une de nos villes. Un autre de répliquer : « Ne vois-tu pas ces embouteillages et cet éloignement ? Et ont-ils été appelés à temps ? » Une chose est

certaine, lorsqu'un incendie se déclare, le commun des mortels a l'idée de vouloir l'éteindre en y jetant de l'eau, alors que selon les spécialistes, le feu ne s'éteint pas toujours par de l'eau. Quand la flamme d'un feu est due à un hydrocarbure ou à une huile, l'eau a tendance à l'alimenter. Les extincteurs permettent d'agir dès les premières minutes du déclenchement de l'incendie, mais après il faut le pompier qui a une connaissance scientifique du feu.

Les feux, expliquent les experts, sont catégorisés en classe. Il y en a de classe A, produits par du matériel solide et sec ; de classe B, produits, par des liquides ou des solides liquéfiables ; de classe C, produits par des gaz ; de classe D, produits par des métaux ; de classe F, produits par les huiles et graisses. Pour bien lutter contre le feu, il est donc nécessaire de connaître sa nature, et cela relève de la compétence du sapeur-pompier. Pourquoi ouvrir des centres de proximité ? Parce que l'incendie a toujours été et s'affirme de plus belle comme une réalité inhé-

rente aux grandes cités urbaines. Et pour lutter efficacement contre ces feux, il faut bien sûr du matériel approprié manipulé par celui qui a le savoir, le pompier. La flamme d'une allumette peut être éteinte par n'importe qui, alors qu'une grande administration qui prend feu est un gros morceau à croquer. « Lutter contre le feu, c'est priver celui-ci d'un des trois éléments essentiels à son maintien, qui font partie du triangle du feu : le combustible, le comburant et l'énergie d'activation », disent ceux qui ont la connaissance parfaite des feux.

Protéger nos biens utiles contre l'incendie demeure l'une des préoccupations essentielles de ceux qui ont la responsabilité d'éliminer les incendies destructeurs de nos villes. En conséquence, pour les rendre rapidement opérationnels, il est important que des centres de proximité puissent voir le jour dans les arrondissements et quartiers. C'est de cette manière-là que la lutte contre les feux dangereux pourra se renforcer.

Faustin Akono

Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier et unique centre de données pour vous !

Historique et innovant, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous offre également sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore pour tout.

WARID
Passer à l'action

www.warid.cg | 01 71 31 11 11 | warid@warid.cg

SAMSUNG

Vous voulez acheter un ordinateur portable le moins cher possible tout en ayant une garantie ?
Burotop est là pour vous !

Netbook SAMSUNG
2 Go de RAM
320 Go de disque dur
Garantie 1 an

à seulement **149.500**

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

Rendez-vous vite dans un de nos points de vente !
Offre valable jusqu'au 30 Octobre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 06 6777 688 - 06 069 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassaï - Tel: 01 453 53 53 - 06 950 87 88

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

KINTÉLÉ

20000 cahiers remis aux élèves sinistrés

Ce don, offert par la directrice générale de la Fondation Génération @ venir, Édith Ekondy, dans le cadre de la rentrée scolaire 2013-2014, est destiné aux élèves du primaire (10.000 cahiers) et du secondaire (idem), sinistrés du drame du 4 mars 2012 et logés depuis sur ce site. L'opération s'est déroulée le 17 octobre à Kintélé, banlieue nord de Brazzaville.

Pour cette fondation, créée en 2009, ce geste est sa contribution au processus de développement du secteur de l'éducation au Congo et une façon d'accompagner le gouvernement dans ses réalisations. « *œuvrant prioritairement dans le domaine de la santé, l'éducation et l'emploi, Génération @ venir*

répond ainsi à l'un de ses objectifs principaux dans le domaine de l'éducation et celui de contribuer à l'épanouissement des jeunes Congolais en milieu défavorisé », ont précisé les responsables de cette organisation. Pour le responsable des sinistrés, Maixent Dzouana, a pris l'engagement de bien gérer le don : « *Nous étions inquiets, mais au nom de tous les sinistrés logés dans ce site, je suis très fier de recevoir ce don de cahiers. Nous avons déjà recensé les enfants de l'école primaire, du collège et du lycée, seuls les élèves sont concernés. Comme nous avons reçu récemment nos amis qui étaient à la Cité de 17, nous allons répartir ce don entre tous les enfants »,* a-t-il souligné devant les donateurs.

La rentrée reportée à Kintélé

« *Le grand problème ici est que l'école va démarrer en retard parce qu'il n'y aura pas cours jusqu'à fin novembre. Nous allons quand même le supporter parce qu'assurer le déplacement des enfants chaque jour pour les envoyer à l'école à Brazzaville, ce n'est pas facile »,* s'est plainte Brigitte Makoumbou, une sinistrée. La mesure permettra aux élèves sinistrés basés à Kintélé, d'étudier sur place.

L'école encore en construction comprend les cycles préscolaire et primaire, le collège et le lycée. Brigitte Makoumbou a également demandé aux autorités de renouer avec l'aide aux sinistrés car elle n'arrive plus à tout supporter. « *Si le gouvernement pouvait nous venir en aide, ce serait mieux parce que le déplacement est difficile à Kintélé. Aujourd'hui, on nous a donné des cahiers, mais il nous manque des vêtements. Si la Fondation Génération @ venir peut continuer sur sa lancée, je pense que cela aidera le pays à évoluer »,* a-t-elle conclu.

Rappelons que la Fondation Génération @ venir et son président d'honneur, Edgard N'Guesso, ne sont pas à leur premier geste à l'endroit des populations touchées par le drame du 4 mars.

Parfait Wilfried Douniama

KOUILOU

Un cimetière et un jardin publics à Madingo-Kayes

La réception officielle de deux ouvrages - un cimetière et un jardin publics - a eu lieu vendredi 18 octobre à Madingo-Kayes, en présence de François Luc Makosso et de Jean Charles Ondonda, respectivement conseiller spécial du président de la République et administrateur maire de la communauté urbaine, accompagnés de plusieurs invités.

Selon le responsable de la société exécutrice des travaux, le cimetière public de Madingo-Kayes a la capacité de recevoir près de quatre cent cinquante tombes selon le respect du principe de zonage, d'alignement et de cloisonnement. Il est construit en matériaux durables sur une superficie de 2 500 mètres carrés, avec une clôture faite en escalier conformément à la configuration du terrain et à la protection des tombes.

Le nouveau jardin public est dénommé Espace Alphonse-Pembelot, un natif du terroir qui a marqué par son dévouement et son abnégation l'histoire de Madingo-Kayes à l'époque coloniale. Ce jardin est composé d'un muret de clôture, de quatre allées de circulation, de quatre allées menant vers les sièges du jardin, d'une stèle au centre, de huit sièges métalliques de deux mètres chacun, d'un espace vert agencé de diverses fleurs.

Appréciant la réalisation des projets

de modernisation réalisés ou en cours de réalisation dans la communauté urbaine de Madingo-Kayes, les sages de la localité, conduits par Laurent Makaya et Ndzaou André, respectivement chef de quartier et président des sages, ont rappelé que « *l'augmentation massive de la population de Madingo-Kayes ces dernières années nécessite de nouveaux équipements publics, suivie d'une nouvelle politique d'assainissement et d'embellissement, afin d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable ».* Jean Charles Ondonda a rappelé la vision du président de la République qui, en créant des communautés urbaines, souhaitait pour les citoyens « *un cadre de vie amélioré ».*

Signalons que ces deux édifices succèdent à d'autres réalisations d'intérêt public déjà effectuées dans cette communauté, comme le centre de santé intégré mère et enfant Antoinette-Sassou-Nguesso, les travaux d'adressage de la ville, les opérations de voiries urbaines et d'assainissement.

La communauté urbaine de Madingo-Kayes est située dans le département du Kouilou, à quarante-huit kilomètres de Pointe-Noire. Ces travaux, dont le montant global n'a pas été révélé à la presse, ont duré près de deux mois et ont été exécutés par l'entreprise Gloire Service.

Séverin Ibara



Edith Ekondy remettant un échantillon à Maixent Dzouana ; crédit Adiac

TOYOTA = 100% CFAO

100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + PIÈCES D'ORIGINE



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 Brazzaville : Bid Denis Sassou Nguesso BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39
 www.cfaomotors-congo.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



TOYOTA

ONU

Le Tchad et le Nigeria accèdent au Conseil de sécurité

Le vote a eu lieu le 17 octobre à New York au siège des Nations unies. Les deux pays africains deviennent ainsi membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU pour un mandat de deux ans. Leur mandat débutera dès janvier 2014.

Les membres de l'Assemblée générale des Nations unies se sont prononcés unanimement pour ce vote.

« C'est la reconnaissance des efforts faits par le Tchad dans le cadre de la paix, de la stabilité, de la sécurité et du développement », souligne un communiqué de l'ONU. À l'annonce de cette information par les Nations unies, le ministre tchadien des Affaires étrangères, Moussa Faki Mahamat, a salué cette promotion qui vient couronner les efforts déployés par

son pays dans la recherche de la paix aussi bien dans la sous-région que dans le continent africain. Rappelons que le Conseil de sécurité de l'ONU renouvelle cinq sièges de membres non permanents chaque année sur une base régionale. Outre le Nigeria et le Tchad, l'Assemblée générale des Nations Unies a aussi élu le Chili, la Lituanie, l'Arabie Saoudite en tant que membres

non permanents du Conseil de sécurité, pour un mandat de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2014. Les cinq pays ont obtenu la majorité requise des deux tiers des 193 États membres présents et votants à l'Assemblée. Élus au premier tour à bulletins secrets, ils remplaceront l'Azerbaïdjan, le Guatemala, le Maroc, le Pakistan et le Togo, dont le mandat expire à la fin de cette an-

née. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, tous dotés du droit de veto, sont : la Chine, la France, la Fédération de Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis. Membres non permanents du Conseil, l'Argentine, l'Australie, le Luxembourg, la République de Corée et le Rwanda continueront d'y siéger jusqu'à la fin 2014.

Tiras Andang

HANSOM CONGO S.A.R.L
 Adresse :45 Rue bayas Poto-Poto Brazzaville
 E-mail: liudianwei@chinahansom.com; wangxiaochuan@chinahansom.com;
 Tel :06.629.59.95 05.618. 81.58

Secteur d'activité principale :
 Commerce de machine de construction
 Location des équipements
 Service de réparation des engins

1, Engins de construction :
 Chargeuse
 Bulldozer
 Pelle hydraulique
 Compacteur
 Chargeuse-pelleteuse
 Grue
 Chariot à fourche

2, Véhicules Divers
 Camion Benne
 Travaux
 Semi-remorque part-char
 Semi-remorque citerne à gasoil
 Camion-grue
 Bus
 Camion Citerne à eau

3. Machine et équipement de ville
 Camion d'enlèvement des ordures
 Balayeuse-ramasseuse
 Camion vidangeuse

4. Machines et équipement d'agriculture
5. Ventes de pièce de Recharge et le service de l'entretien et de la réparation
6. Matériels et Construction et divers
7. Investissement



Camion à benne



Bulldozer



Tracteur Routiers



Semi-remorque

Brazzaville
Cotonou
 via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
 Aller-retour
3 vols par semaine
 Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
IC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
IC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
IC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
IC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
 www.flyecair.com ; Relations clients : +33 2 63 46 6 509 (Congo)
 (23 01 28 77 28 22 - France) E-mail: relations.client@flyecair.com

TerraTech
 Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
 Intel® Processeur 1.8GHz
 Ecran HD Led 15.6
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur
 6-Cell Li-ion Battery




235.000 H.T

1 AN GARANTIE

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
 Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
 Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
 Email: info@terratech-cg.com

PROMO SPECIALE !!!

Donnez du punch
à vos ordinateurs
pour **15.000 Frs**



Bénéficiez de tous nos services de maintenance informatiques

jusqu'au 31 décembre 2013

- Nettoyage complet
- Sauvegarde des données
- Suppression des virus
- Réparation hard + soft
- Installation Antivirus 2014⁽ⁱ⁾
- Réparation du réseau⁽ⁱ⁾

(i) Offre soumise à condition

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11



Kin +243899320131

849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Identifiez-vous???

Voici mon badge!

**Confectionnez vos badges
en 24 H chrono**

à partir de 4000F (\$ 07.00)

- Badge en PVC
- Badge avec carte à puce
- Badge à piste magnétique



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11



Kin +243899320131

849 Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE BGFI Holding 5% Brut 2013 - 2020

Montant global de l'opération : 80 milliards de Francs CFA

Optez pour un placement d'avenir
et financez la croissance



Émetteur :

Arrangeur et Chef de File :

Syndicat de placement :

Cotation :

BGFI Holding
Corporation S.A

BGFI Bourse

Société de Gestion et d'Intermédiation

- BGFIBank Bénin
- BGFIBank Cameroun
- BGFIBank Congo
- BGFIBank Côte d'Ivoire
- BGFIBank Gabon
- BGFIBank Guinée
- BGFIBank Madagascar
- BGFIBank République Démocratique du Congo
- BGFIBank Sao Tomé & Príncipe
- BGFIBank Sénégal
- BGFIBank Tchad
- BGFIBank Togo



Période de souscription :

Du 16 Septembre
au 31 Octobre 2013

Prix d'émission :

100 000 F CFA

Nombre de titres :

800 000 obligations

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été autorisée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE 02/13.

Contact :

BGFI Bourse

3^{ème} étage immeuble les palétuviers

Quartier Sablons

BP : 2253 Libreville - GABON

Tél : (+241) 04 29 20 83 / 02 07 07 88

E-mail : souscriptions.groupebgfi@bgfi.com

Site internet : www.empruntobligatairebgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

TOSAKANA

CENTRE DE LOISIRS
PLAY CENTER

**ACTIVITES
EXTRASCOLAIRES
AFTER SCHOOL
ACTIVITIES**

**Ouverture de la CRECHE!
Les Matinées Garderies
accueille les tout petits dans un
environnement
ludique et sécurisé**

**Our DAYCARE is opened
Les Matinées Garderies
welcomes your little ones
in a fun and secure
environment**

**ORGANISATION
D'ANNIVERSAIRES
BIRTHDAY
PARTIES**



Le Centre de Loisirs TOSAKANA, accueille vos enfants dans une ambiance unique et festive. Toutes les raisons sont bonnes pour venir nous voir : organiser un anniversaire, participer à une activité extrascolaire, ou juste pour profiter des délices de notre cafétéria : venez goûter nos authentiques glaces italiennes, dégustez-vous avec nos hotdogs tout chauds, nos donuts surprises et bien d'autres ! De plus, tous les matins, nous accompagnons l'éveil des tout petits avec notre service de crèche Les Matinées Garderies.

TOSAKANA Play Center welcomes your children in a unique and festive atmosphere. Any reason is a good reason to come and visit us : planning a birthday party, taking part in an after-school activity, or just to sample the delights of our cafeteria ! have a taste of our authentic Italian ice creams, enjoy our yummy hot dogs, our surprise donuts and so much more ! Moreover, every morning, we guide your little ones' early-learning steps with our daycare center Les Matinées Garderies.

Heures d'ouvertures / Opening hours : Dim-Lun-Mar-Mer-Jeu : 12h - 18h Sun-Mon-Tues-Wed-Thu : 12.00 - 18.00 Ven-Sam : 12h - 20h Fri-Sat : 12.00 - 20.00	113, rue Lamathe, Quartier C.C.F. French Culture Center area Brazzaville Congo B.R. 1700	Contacts : Natacha 06 612 75 72 natacha@tosakana.com
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------

CAMEROUN

Le président Paul Biya a été reçu par le pape

Le chef de l'État camerounais a rencontré ce vendredi au Vatican, le pape François.

Il n'existe pas de gros dossiers litigieux entre l'Église catholique et la plupart des pays d'Afrique centrale. Si l'on excepte la République centrafricaine où des violences ont visé des édifices et personnels religieux ces dernières semaines, l'Afrique centrale est plutôt dans une phase d'entente sereine avec le Vatican. La preuve en a encore été donnée vendredi 18 octobre lorsque le pape François a rencontré au Vatican le président Paul Biya qu'accompagnaient son épouse Chantal et des collaborateurs. Les deux personnalités qui se rencontraient pour la première fois, ont eu l'occasion de se féliciter de l'excellence des rapports bilatéraux, rappelant d'ailleurs que le Cameroun fut le premier des États africains visités par le précédent pontife, Benoît XVI, qui ne vint en Afrique que deux fois durant ses sept années de pontificat. Après l'entretien avec le Souverain pontife, le président a été reçu à la Secrétairerie d'État comme le veut le protocole. Mais, ici, il n'a pas eu l'occasion de rencontrer un autre personnage important et nouveau au Vatican, Mgr Pietro Parolin, se-

crétaire d'État (Premier ministre) que vient de se choisir le pape. Devant prendre ses fonctions mardi dernier 15 octobre, Mgr Parolin est subitement entré à l'hôpital pour une intervention urgente présentée sans gravité au Vatican. À sa place donc, le président Biya a eu un entretien qualifié de cordial avec Mgr Dominique Mamberti, secrétaire du Saint-Siège pour les Rapports avec les États, c'est-à-dire le ministre des Affaires étrangères du Vatican. Un communiqué affirme que les entretiens ont permis un tour d'horizon des défis qui attendent l'Afrique subsaharienne et de considérer l'engagement du Cameroun pour la paix et la sécurité dans la région. Ces entretiens ont surtout été l'occasion de se féliciter des bonnes relations existant entre le Cameroun et le Saint-Siège, renforcées ultérieurement par la conclusion des négociations pour la signature d'un accord-cadre entre les deux États. Dans l'entourage du président, on se félicite de la cordialité de ces entretiens. Entre Paul Biya, un ex-séminariste et Mgr Mamberti, un Français d'origine corse né au Maroc, le courant est passé, assure-t-on.

Lucien Mpama

ASSURANCES GENERALES DU CONGO



A.G.C. SA




RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM
HAKUNA MATATAI

REMERCIEMENTS

Monsieur Abbira Moïse Slim, madame Abbira née Moussa Sylvie Solange et familles remercient chaleureusement, les parents, amis et connaissances, des aides financières, matérielles et de l'appui inconditionnel qui leur ont été apportés pendant le déroulement de leur mariage, vendredi 27 et samedi 28 septembre 2013 à Brazzaville. Au sortir de ces manifestations de joie, permettez nous de vous renouveler notre sincère amitié et de vous remercier une fois de plus pour la bonté que vous avez toujours témoignée à notre égard. Nous vous prions d'agréer tous les vœux que nos deux familles respectives forment pour votre bonheur. Tél : 06 642 15 36

Faites le **"Coup Double"**
Soyez présent dans les Capitales les Plus Branchées d'Afrique Centrale à travers vos Guides Pratiques




Editions Créatives



www.aksanticom.cd

+242 056 027 440
 +242 056 021 469
 +243 99 46 77 777
 +243 99 99 01 823
 aksanticom@gmail.com
 www.aksanticom.cd

COUR CONSTITUTIONNELLE

La course aux postes est ouverte

Le président de la République est appelé à veiller au respect du délai légal de la mise en place de cet organe.

À peine promulguée il y a quelques jours, la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle en RDC fait jaser dans les milieux judiciaires et politiques du pays. L'enjeu aujourd'hui tourne autour de la composition de cette importante juridiction du pays et de ses animateurs. Là-dessus, des appréhensions se font jour quant à l'indépendance de cette Cour lorsqu'on s'en tient au mode de désignation de ses membres. En effet, la loi créant cette haute juridiction note qu'elle comptera « neuf membres nommés par le président de la République dont trois sur sa propre initiative, trois désignés par le Parlement réuni en congrès et trois autres désignés par le Conseil supérieur de la magistrature ». Des voix ne cessent de s'élever pour relativiser cette mode de désignation qui risquerait de compromettre l'indépendance de cette haute cour. La Voix des sans-voix émet des sérieuses appréhensions estimant que « ce mode de désignation est opéré dans un environnement politique où la majorité au pouvoir ne privilégie que ses propres intérêts et n'obéit qu'au doigt et à l'œil de plus forts politiquement ». Dans un communiqué publié au lendemain de la promulgation de la loi susdite,

cette ONG est montée au créneau pour exprimer ses craintes par rapport à l'indépendance, à l'intégrité et à l'impartialité de cette Cour qui, à l'en croire, risque d'être une caisse de résonance du pouvoir en place. Aussi pour faire l'équilibre avec les membres qui seront nommés par le chef de l'État et désignés par les deux chambres du Parlement d'obédience majoritaire, une certaine opinion exhorte le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) à être rigoureux dans le critère de choix de ceux qui vont le représenter dans cette haute juridiction. L'indépendance effective du pouvoir judiciaire qui constitue le socle du fonctionnement efficient de l'État dans le cadre de la gouvernance démocratique est à ce prix, fait-on observer. C'est dans ce cadre que dans les milieux judiciaires du pays, des voix s'élèvent pour exhorter le CSM à convoquer, « en toute urgence », sa session extraordinaire pour désigner ses membres. Ces derniers devraient au terme de la loi organique répondre à un certain profil, entre autres, « justifier d'une expérience de quinze ans dans le domaine politique et juridique ». En outre, les deux tiers des membres doivent être des juristes provenant de la magistrature, du barreau ou de l'enseignement universitaire. Garantir l'indépendance judiciaire Toutefois, il faudrait faire observer que les membres de ladite Cour ne

doivent appartenir à aucun parti politique, ni à aucun syndicat. Tenus au devoir de réserve, de dignité et de loyauté, leur fonction est incompatible avec certaines charges publiques. D'où les détenteurs des mandats électifs ou des postes de mandataires publics sont d'office exclus de la course. Sur la même lancée, Joseph Kabila est appelé à veiller au respect du délai légal de la mise en place de cet organe. D'après la Constitution, en effet, la Cour constitutionnelle est censée être installée six mois après sa promulgation, soit le 15 avril 2014. « Tous les critères de désignation des membres étant déjà définis, il n'y a aucune raison que la mise en place de cette institution traîne », fait-on remarquer du côté des syndicalistes. Pour rappel, la Cour constitutionnelle a pour compétences de juger de la régularité du processus des élections présidentielle et législatives au niveau national et du référendum. Elle est chargée du contrôle de la constitutionnalité des lois et des actes ayant force de loi, des édits, des règlements intérieurs des chambres parlementaires, du congrès, des institutions d'appui à la démocratie ainsi que des actes réglementaires des autorités administratives. Elle est la seule juridiction capable de juger le chef de l'État et le Premier ministre dans les cas prévus par la Constitution.

Alain Diasso

ENJEUX DE L'HEURE

Le congrès de nouveau convoqué pour le 23 octobre

Joseph Kabila devra annoncer les mesures importantes appelées à réorienter la conduite du pays tel que recommandées aux concertations nationales.



Députés et sénateurs en congrès au Palais du peuple

Après maintes tergiversations sur fond de reports, le congrès tant attendu est finalement convoqué pour mercredi. Un seul point est prévu à l'ordre du jour, à savoir le discours du chef de l'État, Joseph Kabila, devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès. Dans ce discours très attendu, Joseph Kabila devra annoncer les mesures importantes appelées à réorienter la conduite du pays tel que recommandées aux concertations nationales.

L'occasion est toute indiquée pour le chef de l'État de lever finalement le suspense autour des spéculations qu'inspire la formation du gouvernement de large ouverture dont l'option a été levée par les concertations nationales. L'on ose croire qu'il en énoncera les grandes orientations dans le sens de renforcer la cohésion nationale qui demeure un des défis majeurs sur la voie du rétablissement de la paix à l'est du pays. Joseph Kabila, qui a rassuré les concertateurs et à travers eux l'opinion nationale, en déclarant les avoir entendus et compris, a intérêt à ne pas décevoir les attentes.

Vu le suspense entretenu autour de ce discours, il y a lieu de croire que son contenu rejoindra effectivement les aspirations du souverain primaire qui tient à ce qu'un nouveau mode de gestion soit imprimé au pays longtemps livré à la merci des prédateurs de tout bord. Bref, l'on attend de Joseph Kabila qu'il réponde effectivement aux « préoccupations légitimes des délégués et, par-delà, à celles du peuple congolais » afin d'imprimer un nouvel élan à l'œuvre de la reconstruction nationale.

A.D.

BUDGETS D'INVESTISSEMENT DES PROVINCES

Les gouverneurs placés devant leurs responsabilités

Joseph Kabila les a invités à travailler en parfaite collaboration en vue de rencontrer les préoccupations de la population qui a plus besoin des actions sur le terrain que des discours.

Le président de la République était face aux onze gouverneurs des provinces le 18 octobre au palais de la Nation. Sur le tapis, l'évaluation du niveau d'exécution des recommandations issues de la troisième session de la conférence des gouverneurs tenue à Kananga (Kasaï occidentale) du 18 au 19 mars derniers. Le constat établi à cette occasion laisse entrevoir l'immense défi qui reste à relever au regard de la faible moisson récoltée. Ainsi qu'il ressort de la communication faite par le ministre de l'Intérieur Richard Mujey, le niveau d'exécution des recommandations est en deçà des attentes. Sur les cinquante-huit recommandations recensées, tous secteurs confondus, six seulement ont été totalement exécutées, trente-huit l'ont été partiellement et quatorze n'ont pas connu un début d'exécution. Sept mois après, on semble encore tourner en rond.

Le constat d'échec était patent quand bien même des raisons d'ordre politico-sécuritaire, administratif et financière ont été évoquées pour justifier cette situation malencontreuse. C'est ainsi par exemple que la réforme liée à la bancarisation de la paie des fonctionnaires dans certaines provinces n'a pas donné des résultats escomptés, a noté Richard Mujey avant d'affirmer que des dispositions utiles étaient en train d'être prises

pour remédier à la situation. Nonobstant ce qu'il a mis sur le compte de difficultés de parcours, le ministre de l'intérieur a tout de même épinglé quelques avancées, quoique timides, sur le plan de l'agriculture, de l'enseignement et de la santé.

Plus de volonté politique

Conscients de ce qui leur reste à faire pour rencontrer les résolutions de la conférence de Kananga, les gouverneurs ont, séance tenante, pris l'engagement de procéder à des réaménagements, de manière à accélérer leur rythme d'exécution. Concernant le transfert des crédits d'investissement en provinces qui devait débiter à partir du mois d'avril 2013, le constat qui se dégage est que pendant six mois environs, les provinces ont reçu moins de 10% du forfait convenu. Ce qui a ralenti sensiblement les efforts de progrès au niveau des exécutifs provinciaux tributaires de la rétrocession pour accomplir leurs tâches de développement. L'occasion était belle pour remettre à la surface toutes les questions liées aux financements des projets, mais aussi aux budgets d'investissement tels que convenus à travers le protocole d'accord signé à la fin du mois de mars dernier.

Conscient des difficultés qu'impose la situation sécuritaire de l'Est non budgétisée, Joseph Kabila a demandé aux uns et aux autres de mettre en avant-plan la volonté politique et leur détermination d'agir collectif afin de transcender les épreuves auxquelles ils font face. Le Congo, a-t-il déclaré, « est un grand pays qui doit avoir une grande vision et des

grandes ambitions pour l'ensemble des acteurs à tous les niveaux ». Pour ce faire, le Chef de l'État a invité les gouverneurs de provinces à mobiliser davantage les moyens de sorte à renflouer les caisses du Trésor afin que le budget de l'État cesse d'être seulement un budget de fonctionnement.

L'une des stratégies pour y arriver consiste à initier dans les meilleurs délais des réformes sur le régime fiscale du pays. Il s'agit, pour Joseph Kabila, de réduire le nombre d'impôts et taxes ainsi que leurs taux souvent élevés. Ce qui permettra, a-t-il déclaré à ses interlocuteurs, d'élargir les nombres des contribuables et partant, l'accroissement des recettes avec effet d'entraînement sur le budget de l'État.

Consolider la décentralisation

Pour ce faire, a déclaré le chef de l'État, la décentralisation reste la voie obligée pour assurer le développement harmonieux de la RDC. Aussi a-t-il interpellé les gouvernants et les gouverneurs de faire en sorte que la décentralisation constitue la préoccupation majeure de tout un chacun. « C'est de cela que découle le développement », a renchéri Joseph Kabila tout en appelant à son raffermissement.

En termes d'instructions, Joseph Kabila a notamment exhorté les gouvernements provinciaux et le gouvernement central à promouvoir la transparence, à éviter la bureaucratie et à promouvoir une bonne communication entre acteurs du niveau central et ceux des provinces.

A.D.

HAUSSE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Pas d'inquiétude pour certains produits de grande consommation

Le Suisse Nestlé, géant de l'agroalimentaire, n'augmentera pas ses prix, du moins pour le moment, a tenu à préciser la haute direction mondiale du groupe depuis Vevey, en Suisse, après une tendance haussière observée sur les prix mondiaux de certains produits agricoles.

Parmi les matières premières concernées, l'on a cité un produit stratégique : le cacao. 40% de la production mondiale du cacao viennent de Côte d'Ivoire. Ainsi, pour l'heure, l'augmentation de son prix n'affectera pas le prix des produits Nestlé fabriqués à base de cacao. Au cours de la présentation des ventes des dix premiers mois de 2013, le groupe a expliqué être dans une phase de réflexion de sa politique de prix, au besoin en songeant à des politiques de compensation, a précisé l'agence Ecofin.

Entre-temps, ses ventes globales ont bien grimpé de 4%. La plus forte hausse, comme toujours, vient du triangle Afrique-Asie-Océanie, soit près de 6%. Aussi les propos de la haute direction du groupe concernant ses prix font-ils l'objet d'une attention minutieuse des experts du continent. En Afrique, son succès repose sur les boissons en poudre et produits culinaires ainsi que le chocolat, la glace et les boissons prêtes à boire. Le groupe a vendu pour 92 milliards de francs suisses de produits diversifiés à l'échelle mondiale, en 2012. Par rapport à 2011, la hausse enregistrée à l'époque était de plus de 8 milliards de francs suisses.

En RDC, il y a eu des investissements de l'ordre de 15 millions de francs suisses pour la construction de son usine d'une capacité installée de 7000 tonnes. Elle a commencé à fonctionner dès le mois de septembre 2012. Pour l'instant, elle affiche une production d'un peu moins de 1000 tonnes, constituées à plus de 60% de tablettes et pour le reste, des produits en cube. Quant aux autres produits Nestlé fortement consommés en RDC, en l'occurrence ceux en poudre, ils sont importés.

Laurent Essolomwa

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le programme Sankoré fait son entrée en RDC

Sous la houlette de l'ambassade de France et la direction du Pr Albert-Claude Benhamou, une cinquantaine d'enseignants du secondaire et du niveau supérieur de Kinshasa, en atelier à l'Institut de la Gombe, ont reçu du 15 au 18 octobre une initiation à l'enseignement numérique.

Tenu à raison pour le nec plus ultra dans le champ de l'éducation numérique, le programme Sankoré, Albert-Claude Benhamou a souhaité son « appropriation par les enseignants africains ». Dans le cas de figure, le délégué interministériel à l'éducation numérique en Afrique (Diena) a incité les nouveaux bénéficiaires à « faire un travail considérable », quitte à engager un plaidoyer vers « tous les enseignants et convaincre les gouvernements à s'investir dans ce secteur ».

Trois formateurs, en l'occurrence François Bocquet, Brigitte Narvor et Richard Galin se sont employés à instruire les enseignants locaux à l'usage des tableaux numériques. Le processus de formation est passée par la mise à disposition d'ordinateurs (pour commencer, un échantillon de 20 était remis le 15 octo-

bre), un vidéoprojecteur et de murs ou tableaux numériques, matériaux essentiels au partage de ressources éducatives numériques libres. Cet accompagnement a pour finalité la constitution du noyau initial de développement qui fera écho sur l'ensem-



Le logo du programme Sankoré

ble des établissements du pays. Ce, avec la création de 177 classes numériques. Aussi cette première formation des formateurs à l'avantage de tous servira-t-elle à vulgariser l'an prochain le programme Sankoré à Kisangani, Bukavu et Lubumbashi. La phase initiale de Kinshasa, à l'image expérimentale des débuts, celle du lancement de Sankoré, devrait aboutir à sa pratique courante par tous.

Open-Sankoré, un logiciel universel

L'équipement en classes numériques Sankoré a dès lors permis aux apprenants de se familiariser avec Open-Sankoré, un logiciel extrêmement puissant téléchargeable gratuitement à partir de Google. Ainsi,

les enseignants venus, entre autres, de l'Université pédagogique nationale, de l'institut supérieur pédagogique de la Gombe et une dizaine d'écoles primaires et secondaires locales dont ceux du Lycée Descartes utiliseront ce logiciel libre et gratuit pour enseigner, créer et partager avec le numérique. Cet outil pour une classe interactive grâce à son crayon et son mur numérique, l'équivalent du tableau traditionnel

contient des tonnes de livres, une richesse proposée gratuitement et à portée de main. Logiciel universel, Open-Sankoré est traduit en 32 langues du monde dont jusqu'ici, le swahili, le wolof et le bambara pour permettre aux locuteurs locaux africain d'en tirer profit. Destiné à priori pour l'Afrique, son efficacité a été établie au-delà du cadre de l'éducation classique. En effet, après le succès observé avec l'installation à Ouagadougou, d'une classe numérique dans un marché, a prouvé à suffisance qu'il était adapté pour l'alphabétisation des adultes. Dès lors, c'est devenu là le second objectif du programme Sankoré tenu pour un raccourci au regard du gain considérable de temps réalisé dans l'apprentissage. Un record avec cinq moins de temps que lors de la formation traditionnelle.

Déjà intégré dans le système de l'éducation au Sénégal, le programme Sankoré en passe de l'être aussi en RDC, pourvu que le ministère de l'Enseignement y marque son adhésion, a espéré Albert-Claude Benhamou. Du reste, le professeur de médecine à l'Uni-

versité Pierre et Marie Curie a souhaité « la généralisation et le passage à l'échelle du pays pour une percée de l'enseignement dans l'ère du numérique. Mise en route avec l'aide des services culturels de l'ambassade de France, l'éducation numérique », a-t-il dit, devrait « progressivement mener vers un processus de développement de l'éducation en Afrique et dans le monde ». Le programme Sankoré, baptisé ainsi en référence à la Mosquée de Tombouctou abritant une célèbre université, centre de rayonnement du savoir (XIIIe-XVIIe siècle) qui comporte des manuscrits de la haute époque. Il symbolise le passage du système éducatif traditionnel au numérique, mieux un passage significatif des pays en développement au numérique. Au final, la communauté Sankoré devrait participer de manière efficace à l'atteinte de l'objectif du millénaire pour le développement quitte à donner à tous les enfants du monde, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires d'ici 2015.

Nioni Masala

PLAN COMPTABLE GÉNÉRAL

Tout s'arrête le 31 décembre à minuit

La RDC adoptera alors le Système comptable Ohada (Syscohada) dès le 1er janvier 2014.

Pour préparer cette nouvelle étape du processus d'adhésion, le Comité de pilotage de la réforme du portefeuille de l'État (Copirep) a annoncé le démarrage prochain d'une formation à l'attention des cadres des entreprises publiques transformées en sociétés commerciales dans le cadre de la réforme. Son objectif sera de les préparer au basculement du plan comptable général congolais au Syscohada. Cette session devra se dérouler entre le 21 et le 26 octobre, soit durant six jours. Autre élément important, le Copirep a une fois encore recouru à l'expertise du Conseil permanent de comptabilité nationale (CPCC) pour assurer la coordination des enseignements. En effet, huit experts nationaux qualifiés, issus du CPCC, prendront une part active à ces enseignements qui se tiendront au centre Caritas. Le programme a un contenu varié, intégrant à la fois les généralités de l'Ohada et toutes les subtilités de son système comptable. En dehors de la théorie, le volet pratique prévoit des exercices pour le contrôle d'acquisition des connaissances.

Le basculement au Syscohada n'a cessé de constituer une préoccupation majeure, surtout pour les changements attendus dans la comptabilité des entreprises. Pour assurer un passage en douceur, il y avait déjà eu des sessions de for-

mation sur cette matière, et l'objectif poursuivi était toujours de préparer les praticiens en comptabilité. Au début de cette année, une formation a été dispensée aux enseignants du droit des affaires et de comptabilité des universités et instituts supérieurs à l'étranger et en RDC. Ils l'ont reçu aux côtés des comptables et financiers des entreprises du portefeuille de l'État.

Pour le Copirep, l'adoption du droit Ohada répond à une stratégie pour améliorer le climat des affaires et des investissements. Il s'agit de la deuxième composante du Projet compétitivité et développement du secteur privé financé par la Banque mondiale, et géré par le Copirep qui fait office d'agence d'exécution du projet. à l'actif du Copirep, il y a aussi l'encadrement et le financement des études, la documentation et la mise en place de la Cellule nationale Ohada ainsi que de tout le processus Ohada.

Le processus d'adhésion de la RDC au Traité Ohada se poursuit, après une étape décisive franchie à l'occasion du dépôt des instruments d'adhésion. L'événement a eu lieu en juin 2012 au Sénégal, pays-dépositaire du Traité de Saint-Louis faisant de la RDC un pays de l'Ohada. Tout au long de l'évolution de ce processus, la question de la formation des praticiens s'est souvent posée comme une exigence pour la réussite de l'adhésion du pays.

Laurent Essolomwa

MÉDIAS

FFJ veut ester en justice contre Roger Nsingi

L'ONG prend le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa (APK) pour responsable d'arrestation illégale, d'enlèvement et de détention arbitraire d'un journaliste.

Le directeur exécutif de l'ONG de défense et de la promotion de la liberté des médias, Freedom for journalist (FFJ), Désiré Israël Kazadi, a annoncé, au cours d'un point de presse tenu le 18 juillet à son siège, à Gombe, la volonté de cette association, d'ester en justice contre le président de l'APK, Roger Nsingi. Cette ONG lui reproche d'avoir illégalement arrêté, enlevé et arbitrairement détenu le journaliste Magg Mikombe, du journal Échos du Sud. « Nous nous réservons le droit d'aller en justice », a-t-il souligné. Dans cet exercice, l'ONG a permis à la victime, qui a été libérée la veille, de donner à la presse sa version des faits. « Dans cette histoire, moi, je dénonce la procédure », a soutenu Magg Mikombe. Dans ses explications, le journaliste a noté que la garde du président de l'APK l'a fait coffrer du 15 au 17 août, à l'antenne de la police de l'Hôtel de ville de Kinshasa sans qu'il y soit question d'une procédure de flagrance.

À l'en croire, il s'est retrouvé en contact avec le cabinet du président de l'APK, à l'hôtel Invest, pour confronter les sources et vérifier les éléments d'information en sa possession avant publication, comme l'exige la profession. Mais sur place, l'affluence des membres du dit cabinet n'était plus rassurante pour lui. Ce qui l'avait poussé à vouloir quitter le lieu. Et il l'y était empêché par un groupe de jeunes qui se trouvait devant



Le directeur exécutif de FFJ, Désiré-Israël Kazadi, et le journaliste Magg Mikombe

cet hôtel, qui l'ont remis à la garde de Roger Nsingi. « En logeant l'avenue devant la cité de la voix du peuple, j'ai été rejoint par un groupe de jeunes que j'ai vu devant l'hôtel Invest. Ceux-ci m'ont remis à la garde du président de l'APK, qui habite dans les parages. Cette dernière m'a conduit jusqu'à l'Hôtel de ville où la police me gardera pendant quarante huit heures », a expliqué le journaliste. Selon Magg Mikombe, la déposition faite par le cabinet de Roger Nsingi le tenait coupable de diffamation et imputations dommageables. Il lui reprochait le contenu d'un article dans lequel le journal dénonçait la gestion de l'institution provinciale par son président. Cependant, le contact précédemment pris aurait vidé ce litige et ouvert la brèche au journaliste en vue de vérifier les nouveaux éléments d'informa-

tion en sa possession. « J'ai été auditionné et mis au cachot, alors que la partie plaignante, qui a également fait sa déposition, ne s'est plus présentée pour la confrontation jusqu'à ma libération », a souligné Magg Mikombe.

De l'avis du journaliste, le problème se pose du moment où le cabinet du président de l'APK n'a déposé sa plainte qu'après cet incident de l'hôtel Invest suivi de son arrestation arbitraire et de son enlèvement. « Que le cabinet de Roger Nsingi se soit plaint, cela serait normal. Mais le problème se pose quand on m'arrête comme cela, pour enfin activer la plainte alors que l'article querellé n'avait même pas été signé par moi », a-t-il regretté. De son côté, FFJ dit avoir instruit le responsable de son service d'assistance légale en vue de déclencher la procédure devant la justice.

Lucien Dianzenza

CLASSEMENT-FIFA

La RDC gagne quatre places en octobre

Le pays est passé de la 91e place à la 87e loge au classement de la Fifa publié le 17 octobre, alors que les Léopards n'ont disputé aucun des matchs retenus par l'instance faïtière du football pour dresser le classement.

La RDC s'est vue gravir quatre loges au dernier classement Fifa mis à jour le 17 octobre. Elle se retrouve donc au 87e rang mondial et la 21e position au niveau africain. C'est la première fois depuis trois mois que la RDC grimpe au classement, elle qui avait reculé de douze places au cours de trois derniers mois.

Selon le site web officiel de l'instance mondiale du football, le classement d'octobre 2013 a tenu compte de soixante-neuf rencontres jouées au cours du mois à l'occasion des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, de vingt matchs amicaux et dix rencontres qualificatives pour les championnats continentaux. Et curieusement, la RDC n'a livré aucune des rencontres sur base desquelles le classement a été établi. Et l'on en arrive à se demander les raisons de ces quatre places glanées au classement Fifa. Qu'à cela ne tienne, les Léopards locaux entraînés par Santos Mubitubile ont obtenu en août dernier



La RDC (vue du match contre la Libye) glane quatre places sans avoir joué en octobre

leur qualification pour la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) alors que les Léopards seniors ont été écartés de la course pour la qualification à la Coupe du monde Brésil 2014 depuis juin 2013.

Au niveau africain, la Côte d'Ivoire (17e au rang mondial) se maintient en tête, suivi du Ghana (23e rang mondial) et de l'Algérie (32e rang mondial). Notons que l'Espagne continue son règne sur le football planétaire depuis sa victoire au mondial 2010. L'Allemagne est deuxième au classement Fifa d'octobre, suivie de l'Argentine. En dehors du Brésil

pays hôte de la Coupe du monde 2014, dix-sept autres pays ont composté leurs tickets pour ce rendez-vous mondial du ballon rond. L'on cite l'Allemagne, l'Angleterre, l'Argentine, l'Australie, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, le Chili, la Colombie, la Corée du Sud, le Costa Rica, l'Équateur, l'Espagne, les États-Unis, le Honduras, l'Iran, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Russie et la Suisse. D'autres pays comme la France et le Portugal attendront les matchs de barrage pour être fixés sur leur sort.

Martin Enyimo

FOOTBALL ET SANTÉ

Dragons bat V.Club en match contre la polio

Les deux équipes s'affrontaient dans le cadre de la journée du lancement du Programme élargi de vaccination contre la poliomyélite. Les Monstres ont eu raison des Dauphins noirs aux tirs au but, après une égalité d'un but partout.

L'AS Dragons évoluant au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfkin) a battu, le 18 octobre au stade des Martyrs, l'AS V.Club (vice champion du Congo de football), à l'occasion de la journée de lancement du Programme élargi de vaccination contre la poliomyélite (PEV). Au cours de ce match de gala, V.Club a ouvert la marque au milieu de la deuxième période sur une superbe retournée acrobatique de Munganga. Entré en cours du jeu, Mande a égalisé pour AS Dragons à la dernière minute du temps additionnel de la partie. C'est à la séance des tirs aux buts que

Dragons a eu raison de son adversaire au terme de ce classique de Kinshasa, profitant du tir au but loupé par l'international Firmin Mubele Ndombe, stoppé par le gardien de but Kaninda de Dragons, alors que le gardien de but Lomboto de V.Club n'a pas pu arrêter ne serait-ce qu'un seul tir au but. Dragons s'est donc adjugé la Coupe du PEV. Cette rencontre a certainement servi de test aux deux clubs, avant le coup d'envoi de leurs compétitions respectives. Dragons débute la 96e édition du championnat de l'Epfkin, le 23 octobre, contre la formation de Real club Impact qui retrouve l'élite du football de Kinshasa après avoir passé deux saisons à l'Entente urbaine de football de Kinshasa (Eufkin)/Malebo, l'une de six divisions inférieures de la capitale.

Pour sa part, l'AS V.Club joue, le 27 octobre au stade des Jeunes de Kananga

au Kasai occidental, contre la formation de Tshinkunku en première journée de la 3e édition du championnat national de football débaptisé Division 1. Notons ici que lors de la dernière confrontation entre les deux clubs, V.Club s'était imposé par un but à zéro.

M.E.



V.Club de Kinshasa

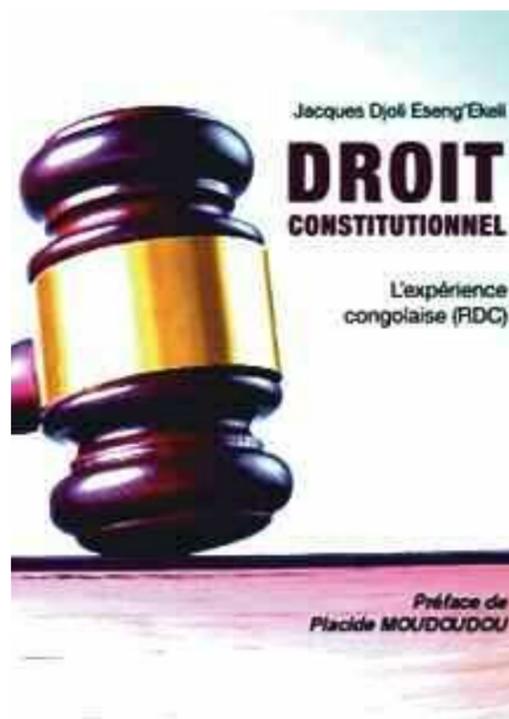
LIVRES

Discours sur le Droit constitutionnel congolais

Docteur en droit, Jacques Djoli destine certes son livre directement aux étudiants en droit mais il est à noter que tout chercheur ou tout lecteur soucieux de comprendre l'évolution politique de la RDC de 1960 à nos jours y trouvera tout aussi bien son compte.

Préfacé par le Pr Placide Moudoudou, Droit constitutionnel, livre de 264 pages paru chez L'Harmattan le mois dernier, se focalise sur L'expérience congolaise (RDC), comme signifié par son sous-titre. La quatrième page de couverture nous renseigne sur le fait que le Pr Jacques Djoli Eseng'Ekeli tente d'y « dégager l'intelligence de la trame et de l'articulation constitutionnelles congolaises ». Au travers des écrits de cet auteur averti, « lecteur saisit ainsi l'idéalité juridique du peuple congolais à partir de son identité ». Il est question ici, souligne-t-on, de « la manière, les symboles, les rituels, les techniques, l'ingénierie dans la mise en œuvre des outils de gestion ». Droit constitutionnel est un ouvrage digne d'intérêt d'autant plus qu'il paraît à un moment opportun. En effet, comme le note l'éditeur à ce propos : « Le débat sur la constitution refait surface dans l'actualité politique congolaise ».

Aussi la nouvelle parution de « par son éclairage historique fort fructueux » n'aura-t-il pas fort à s'imposer tel « un matériau incontournable pour les étudiants conviés à la réflexion critique, afin qu'ils s'affirment comme des citoyens conscients des défis de la construction d'un État de droit ». Le livre de Jacques Djoli se conclut par « un vibrant appel à la responsabilité historique ». L'auteur dont l'implication dans les questions de droit public congolais, davantage accrue au regard de sa charge précédente de vice-président de la Commission électorale indépendante, a trouvé là un moyen de lancer un appel à l'élite congolaise. Mieux, l'ex-sénateur élu de la Tshwapa fait une adresse, toute particulière à ses pairs, les « acteurs politiques impliqués dans les jeux et enjeux constitutionnels ». Ce, tenant compte du



La couverture du livre Droit constitutionnel

contexte singulier « d'un pays en plein apprentissage démocratique, et qui continue d'osciller entre la banalisation constitutionnelle et la consolidation du constitutionnalisme ». Par ailleurs, l'évolution attendue « ne pourrait être réduite à sa seule dimension juridique formelle ». En effet, cela requiert aussi « des changements psychoculturels, sous la forme de processus de civilisation, d'intériorisation et d'ancrage des valeurs démocratiques s'avèrent évidemment indispensables, dans un pays confronté à la nécessité historique de préserver le consensus politique fondamental acquis depuis 2006 au prix de millions de morts », pense et affirme Jacques Djoli.

Nioni Masela

BAD

Lancement des consultations sur la nouvelle stratégie de gouvernance

L'initiative permettra aux différentes parties prenantes de cette institution bancaire de discuter sur les moyens d'améliorer les orientations stratégiques et la pertinence pour relever les défis-clés de la gouvernance en Afrique.

La Banque africaine de développement (BAD) a lancé, le 12 octobre, le quinquennal d'une série de consultations sur sa nouvelle stratégie de gouvernance (2014-2018), en marge de l'assemblée générale annuelle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Cette rencontre constitue une occasion pour les partenaires au développement de discuter aussi sur la meilleure façon de travailler ensemble pour relever les défis de la gouvernance sur le continent africain, rapporte un communiqué de la BAD, qui veut également s'assurer que la voix de toutes les parties prenantes est prise en compte dans la formulation finale de sa nouvelle stratégie de la gouvernance.

En effet, La BAD appuie sa nouvelle stratégie de la gouvernance sur les réalisations de son premier cadre stratégique et plan d'action pour la gouvernance (Gapi) pour 2008-2012. D'après ce communiqué de presse, les indicateurs de la gouvernance ont montré des améliorations constantes dans les pays où la BAD a apporté son soutien. Pour preuve, les recettes fiscales ont augmenté de 10,5% à 14,7% du PIB, tandis que les taux d'imposition pour les entreprises ont baissé de 94% à 54% des bénéfices commerciaux dans quatorze pays où la Banque africaine de développement a investi dans la réforme des systèmes fiscaux, selon la Revue sur l'efficacité du développement, en 2012, consacrée à la gouvernance

« Notre vision est celle d'une Afrique dirigée par des gouvernements transparents, responsables et sensibles avec des institutions fortes qui sont capables de stimuler la croissance inclusive et durable », a déclaré Isaac Lobe Ndoumbe, directeur du département de la Gouvernance et des réformes économiques et financières de la BAD. Il ressort que le second cadre stratégique et Plan d'action pour la gouvernance est ancré dans la stratégie de la BAD pour dix ans (2013 à 2022) dont l'objectif principal est de soutenir le programme de transformation de l'Afrique. La nouvelle stratégie, quant à elle, va s'appuyer sur les réalisations du Gapi en approfondissant les interventions, précisément dans les domaines de la gestion des finances publiques, l'environnement favorable aux affaires et la gouvernance sectorielle.

Les gouverneurs des banques centrales et les ministres des Finances africains, les principaux partenaires au développement, les acteurs du secteur privé, la société civile et les autres institutions régionales et internationales de développement sont tous concernés par cette série de consultations sur la nouvelle stratégie quinquennale de la BAD.

Gypsie Oïssa Tambwe

CHRONIQUE

Le Festival du Sahel à tout prix

Nous avons sans doute tous en mémoire les images idylliques et enchantées du paysage de dunes et de sable fin doré du rallye Paris-Dakar. Eh bien, des vendeurs de rêve ont relevé un autre défi dans un même décor : créer un festival en plein milieu d'un désert.

Pari fou, lancé et tenu en 2010 par Jean-Jacques Bancal et Rafaël Rodriguez, qui s'apprentent à dérouler le tapis de la troisième édition du 22 au 24 novembre. L'idée originelle consistait à produire de grands artistes-musiciens d'Afrique, assurer une logistique qui révélerait une centaine de tentes, des milliers de repas, à l'aide de puissants groupes électrogènes en plein désert.

Il n'est pas difficile d'imaginer tous les inforts et les tracasseries d'un tel projet, incluant la communication en amont, mais il faut tirer la révérence aux coorganisateur de l'événement qui l'ont mené à terme. Le festival existe depuis maintenant quatre ans, en plein cœur du désert de Lompoul. Ce qui peut être considéré désormais comme un grand campement aux allures de village nomade flottant dans les dunes, draine, comme ce fut le cas l'an passé, d'innombrables chanteurs, musiciens et danseurs et permet d'affirmer, si doute il y avait, que le Sahel n'est pas un mirage mais bel et bien une terre de vie et d'accueil, riche en traditions musicales et orales.

Le festival, c'est bien entendu des concerts nocturnes, mais aussi un éventail d'activités culturelles parmi lesquelles des projections de documentaires, des ateliers de percussions, des concours de dessins dans le sable, des ballades incessantes dans les dunes et même à dos de chameau, ce qui ravit particulièrement les nombreux touristes croisés ça et là, Espagnols, Américains, Dakarais, Français du Sénégal... qui ne boudent pas leur plaisir. Déambulations acrobatiques, samba dakaroise et animations musicales contribuent ainsi à faire monter l'adrénaline en ce lieu où, le temps d'une rencontre, l'air devient féérique autour du bar qui permet de chauffer l'atmosphère en prélude aux concerts.

Sont passées par là des stars comme Ismaël Lô et la Sahraouie Mariem Hassan qui ont littéralement charmé ; mais aussi les membres de la fratrie Keïta de Takeïfa ; le groupe Wato, trio formé par un Marseillais et un Provençal saint-louisien autour d'un surdoué de la kora, le Malien Yancouba Diébaté ; les neuf Algérois de Djmawi Africa ; Mao Otayeck, Libanais ivoirien, jadis chef d'orchestre d'Alpha Blondy et qui a joué avec Stevie Wonder, révélation du festival avec de jeunes lions de la scène musicale sénégalaise tels les percussionnistes de Ngueweul Rythme ou encore Hampate et le Sahel Blues.

S'il est certain que l'on ne peut sortir que comblé d'une telle rencontre, la pérennisation de ce festival demeure difficile car il est excessivement coûteux, ce qui a fait d'ailleurs qu'il n'a pas eu lieu en 2011. Le ministre de la Culture du Sénégal déclarait à ce propos l'année dernière que le nouveau gouvernement s'investirait pour appuyer cet événement d'importance pour le Sénégal, en particulier par ce qu'il contribue à donner une image positive du Sahel, à l'inverse de celle véhiculée ces derniers temps dans les médias.

À en juger par la tenue très prochaine de ce rendez-vous, les 22, 23 et 24 novembre, on peut déduire que le gouvernement sénégalais a tenu promesse, mais surtout que Jean-Jacques Bancal et Rafaël Rodriguez ont de nouveau gagné leur pari cette année, pour le plus grand bien du public qui lui témoigne sa sympathie en se manifestant de plus en plus nombreux afin de participer à ce qu'il considère comme un moment inoubliable à vivre à tout prix.

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

INCURSION ANGOLAISE AU CONGO

Libération des militaires congolais pris en otage

Quarante-huit militaires congolais retenus depuis mardi dans la province du Cabinda par les forces angolaises ont été libérés.

Ils ont quitté le poste frontière de Pangui, lieu de leur capture, autour de 18 heures (heure locale) pour la ville de Dolisie, en compagnie du consul angolais dans cette localité et de quelques autorités militaires et civiles congolaises.

Le préfet du département du Niari, Jean-Pierre Heicko-Lékoba, le commandant de la zone militaire de défense n° 2, le général Mathias Bangui et le général Grégoire Ebadep, directeur central des renseignements militaires, dépêchés par les autorités depuis Brazzaville, composaient la délégation congolaise sur place. Selon plusieurs sources, tous les militaires congolais ont été libérés sains et saufs. Les militaires angolais se sont également retirés des positions qu'ils occupaient en terre congolaise, selon les mêmes sources.

Signature d'un accord de non violation du territoire voisin

L'accord a été conclu, le 18 octobre, lors de la cérémonie de remise d'otages qui s'est déroulée sur le territoire congolais. Les militaires se sont engagés à respecter les limites frontalières. D'après les explications du maire de Kimongo, David Mifoundou, les militaires angolais avaient occupé plus de trois kilomètres du territoire congolais. Pris de peur, les habitants étaient obligés d'abandonner leur maison pour aller trouver refuge ailleurs.

Mais, actuellement, a-t-il poursuivi, la population a regagné le village de Pangui. Elle vaque normalement à ses occupations, même si les engins des Angolais placés dans les lieux stratégiques sur le territoire congolais n'ont pas encore été retirés.

Quelles sont les motivations des Angolais ?

Le maire de Kimongo a indiqué qu'à son niveau, aucun élément ne lui permettait de déterminer l'origine de cet incident fronta-

lier. Les soldats prisonniers, a-t-il dit, avaient été emmenés en Angola. Peu avant leur libération, le chef d'état-major des Forces Armées Congolaises (FAC), le général Guy-Blanchard Okoi s'était rendu dans la zone où les incidents s'étaient produits. Le district de Kimongo est frontalier avec l'enclave angolaise du Cabinda. Riche en pétrole, celle-ci est coincée entre le Congo et la République démocratique du Congo (RDC). On sait qu'un groupe armé, les Forces de libération de l'enclave du Cabinda (FLEC) revendique depuis longtemps son indépendance.

Cette frontière, particulièrement perméable, est soupçonnée par les autorités angolaises d'être une véritable passoire dans sa partie congolaise. Pourtant cela n'a jamais fait l'objet d'un quelconque litige entre les deux pays. Rappelons qu'au début des années 2000 le Congo, l'Angola et la RDC avaient conclu un pacte de non-agression.

Thierry Nougou
et Yvette Reine Nzaba

ENTREPRISES

L'optimisme chez les patrons africains

Une enquête du cabinet de conseil et d'expertise comptable PwC, qui a interrogé trois cents entrepreneurs dans dix-neuf pays africains, indique que 91% des patrons africains sont confiants dans l'avenir, contre 81% dans le reste du monde.

Les chefs d'entreprise africains ont constaté une forte présence de fondamentaux en terme de croissance, ceci compte tenu du fait que la population sera multipliée par deux d'ici 2050, l'émergence d'une classe moyenne, l'urbanisation et une forte consommation, a expliqué le conseiller Afrique francophone de PwC, Pierre-Antoine Balu, interrogé à RFI par le journaliste Christophe Boisbouvier. Un éventail géopolitique qui les rend optimistes. Cela étant, les entrepreneurs africains sont demandeurs de plus d'infrastructures, ce qui nécessite plus d'efficacité de la part des États, a souligné Pierre-Antoine Balu, pour qui le plus grand défi à relever reste celui « des middle managers », des talents pour pouvoir jouer le rôle de relais, d'encadrement intermédiaire. Ce qui pousse des groupes africains à se lancer dans une logique de formation, de création des corporate universities (universités d'entreprise) pour rendre compétentes les équipes en vue de répondre à ces enjeux de manière précise.

En effet, ce manque de cadres intermédiaires pose le problème des

universités africaines, « un point saillant qui est observé par beaucoup de dirigeants », a souligné le conseiller de PwC, regrettant une forte présence d'universités et de grandes écoles mais « qui produisent en sortie des diplômés qui ne sont pas forcément adaptés aux besoins des entreprises », dont seuls le Maroc, l'Afrique du Sud y travaillent, le Ghana également, grâce à son système de formation, notamment dans l'encadrement intermédiaire, alors que la Côte d'Ivoire réfléchit encore sur la réforme de son université.

« La rançon du succès de la croissance » serait le Rising Africain avec son lot de séminaires. Pierre-Antoine Balu parle d'une forte « course à la conquête de parts de marché » entre des acteurs internationaux européens, américains, chinois, indiens, et des entreprises sud-africaines « trop à l'étroit sur leur marché et qui sont dans une logique finalement de conquêtes de parts de marché en Afrique subsaharienne », et des entreprises marocaines dans une logique de conquête et d'expansion agressive, associées à de nouveaux territoires. Il reconnaît un enjeu de compétitivité très fort.

Les chefs d'entreprise africains ont-ils peur de la concurrence chinoise ?

Pierre-Antoine Balu a décrit le mode de fonctionnement des chefs d'entreprise chinois, évo-

quant en vase clos et orientés vers le secteur d'infrastructures ou des mines, un secteur moins orienté vers la clientèle de masse. Il considère le développement de banques subsahariennes comme un enjeu, et la corruption comme une préoccupation. En effet 75% des trois cents chefs d'entreprise la craignent contre 45% au niveau mondial. Il y a là une marge de progrès à faire, les dirigeants africains conseillant de l'intégrer (la corruption) dans une logique de gestion des risques, des plans, des solutions de repli. Il reconnaît que pour un grand groupe africain, qui se veut panafricain, il y a un enjeu d'image et de crédibilité vis-à-vis des investisseurs internationaux.

« Jouer la course à l'enveloppe pour essayer de gagner un marché, ce n'est plus vraiment d'actualité pour ces groupes », a-t-il indiqué. L'enjeu d'un tel groupe étant de jouer la crédibilité au niveau international pour attirer des investisseurs internationaux, des fonds de Private Equity pour financer leur développement et leur croissance. « Du coup, ils sont plutôt dans une logique de solidification, d'avoir des règles claires », a-t-il expliqué.

Noël Ndong

NÉCROLOGIE



Yvette Reine Nzaba, journaliste aux *Dépêches de Brazzaville*, Monsieur Bidounga Ruffin, conseiller du chef de l'État, Mmes Souleymanou née Samba Kadi et Michel Labalette, Maître Samba Mohamed, MM Pika Victor, Tsakala Désiré, les couples Mitori Charles et Matongo Gilbert, ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, belle-mère, sœur et tante, la veuve Samba Oscar née Justine Tsoko, survenu le 17 octobre 2013 à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo de Brazzaville.

La veillée funèbre se tient au n°3 de l'avenue de France à Poto-Poto. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

DIABLES ROUGES

Trois noms seraient retenus par les instances

Une semaine après la publication des trente et un dossiers de candidature au poste de sélectionneur national, il semblerait que les instances dirigeantes du sport congolais aient retenu trois noms : Patrice Neveu, Pierre Lechantre et Henri Depireux.

D'après des sources concordantes, trois candidatures se détacheraient sur les trente et un CV reçus par la Fécofoot.

Les trois finalistes seraient Patrice Neveu, l'actuel sélectionneur de la Mauritanie (avec laquelle il dispose de clauses libératoires), Pierre Lechantre, ancien sélectionneur du Cameroun et du Mali, et Henri Depireux, ancien sélectionneur de la RDC, ces deux derniers étant actuellement sans emploi. Les fuites concernant ces trois noms ne précisent pas s'il s'agit du choix de la Fécofoot, du ministère ou des deux parties. Dans ce trio, un nom semble se détacher, au vu de son parcours et des attentes, annoncées dans nos colonnes le mois dernier, par Jean-Michel Mbono, à savoir une victoire à la Cémac, un bon parcours au CHAN 2014 et une reprise en main de l'équipe première en vue des éliminatoires pour la CAN 2015, qui débute en septembre 2014 : Patrice Neveu. L'ancien sélectionneur de la Guinée (quart de finale en 2006) et de la RDC a mené la Mauritanie à une très surprenante qualification pour le CHAN 2014, en éliminant tour à tour le Liberia et le Sénégal.

Camille Delourme

ÉNERGIE

Thomas Opoko met en lumière la fragilité du système électrique congolais

Au regard des problèmes récurrents que connaît le système électrique national et des besoins stratégiques d'industrialisation, l'universitaire et directeur de l'électricité et des ressources énergétiques au ministère de l'Énergie et de l'hydraulique nous a partagé sa réflexion. Il insiste sur la nécessité d'une puissante source de production d'énergie dans l'extrême nord du pays.

En raison de la croissance rapide de la demande énergétique enregistrée du fait des projets industriels et miniers, le pays envisage renforcer à terme sa capacité de production d'énergie à travers l'extension de la centrale à gaz, dite Centrale électrique du Congo (CEC), de Pointe-Noire en augmentant sa puissance installée de 300MW à 900MW, la mise en valeur des grands sites hydro-électriques aménageables du pays que sont Sounda (1000MW) dans le département du Kouilou, Chollet (600MW) dans le département de la Sangha et Kouembali (150MW) sur la rivière Lefini, ainsi que la densification de son réseau de transport d'énergie et le développement des interconnexions électriques avec les pays voisins.

Cependant, en observant de près l'exploitation du système électrique congolais, on constate que seul le segment du réseau de transport allant de Pointe-Noire jusqu'à Ngo bénéficie d'un minimum de sécurité d'alimentation électrique des usagers en cas d'indisponibilité d'une de ses lignes. Pour l'illustrer, Thomas Opoko s'appuie sur

quelques cas de figures.

Premièrement, en cas d'indisponibilité du tronçon de ligne Pointe-Noire-Loudima, la ville de Pointe-Noire continue d'être alimentée en électricité à partir des centrales à gaz. Il en sera de même pour le reste du réseau électrique national qui conservera son alimentation à partir des centrales de Moukoulou et d'Imboulou, avec la possibilité d'un apport d'énergie de la centrale d'Inga.

Deuxièmement, en cas d'indisponibilité du tronçon de ligne Loudima-Brazzaville, la ville de Pointe-Noire et toutes les localités raccordées au réseau de transport des départements de la Bouenza et du Niari resteront alimentées par les centrales à gaz et Moukoulou. De la même manière, la ville de Brazzaville et l'ensemble du réseau nord continueront d'être desservis en électricité par la centrale d'Imboulou, avec la possibilité d'un apport d'énergie en provenance d'Inga.

Troisièmement, en cas d'indisponibilité du tronçon de ligne Brazzaville-Ngo, l'ensemble du réseau de transport d'énergie situé entre Brazzaville et Pointe-Noire restera alimenté à partir des centrales à gaz et Moukoulou, avec la possibilité d'un apport d'énergie d'Inga. Le réseau de transport d'énergie situé au nord de Ngo, quant à lui, continuera d'être desservi par la centrale d'Imboulou. Cependant, en cas d'indisponibilité du tronçon de ligne Ngo-Djambala, la ville de Djambala perd instantanément son unique source d'alimentation pérenne en électricité, sans au-

cune possibilité de secours permanent. De même, en cas d'indisponibilité du tronçon de ligne Ngo-Gamboma, tout le réseau de transport allant de Ngo jusqu'à Owando et Boundji perd instantanément la tension, sans aucune possibilité de secours permanent.

L'analyse des deux dernières hypothèses montre à suffisance que, dans la configuration actuelle du système électrique congolais, l'alimentation des usagers, tant domestiques qu'industriels, à partir des lignes de transport Ngo-Djambala et Ngo-Owando et Boundji reste fragile.

Garantir la sécurité, la fiabilité et la stabilité

Dans le souci d'assurer au futur système électrique un fonctionnement sécurisé, fiable et stable, tout en garantissant sur l'ensemble du territoire national un meilleur service public de l'électricité, il est souhaitable que sa planification tienne compte d'un certain nombre de considérations.

Quelle que soit l'importance de la puissance électrique pouvant être disponible à Pointe-Noire (centrale à gaz CEC, centrale hydroélectrique de Sounda et ligne d'interconnexion Inga-Cabinda-Pointe-Noire), elle ne pourra au maximum transiter vers Brazzaville et le réseau nord du pays que les 250MW qui constituent en théorie la capacité de transit de la ligne de transport d'énergie Brazzaville-Pointe-Noire.

De plus, cette grande quantité d'énergie n'aura aucun impact majeur sur la fragilité des lignes Ngo-



Thomas Opoko

Djambala et Ngo-Owando et Boundji évoquée ci-dessus. Le surplus d'énergie disponible ne pourra donc être consommé que par les usagers domestiques et industriels de la région de Pointe-Noire.

Son écoulement, même en partie, vers tous centres de consommation en dehors de Pointe-Noire devra requérir le renforcement de la capacité de transit de la ligne de transport d'énergie existante et/ou la construction de lignes de transport dédiées. La construction à terme d'une puissante source de production d'énergie dans l'extrême nord du pays, telle que la centrale hydroélectrique de Chollet, qui offre en plus une possibilité d'interconnexion électrique avec les pays voisins, et d'une ligne de transport d'énergie entre les localités de Djambala, Zanaga et Loudima pourra résoudre le problème de la fragilité des lignes évoquées ci-dessus et garantir au système électrique congolais un développement harmonieux sur une grande partie du territoire national.

Thierry Nougou

RÉFLEXION

Sur les mutations de l'Oncle Sam

Les États-Unis, qui avaient accumulé les erreurs sous la présidence de George W. Bush au point de faire douter le monde entier de leur capacité à gérer les crises, sont probablement en train de tourner l'une des pages les moins glorieuses de leur histoire. Et cela grâce au premier président issu d'une minorité que la ségrégation raciale avait longtemps confinée dans le pire des esclavages.

Barack Obama vient, en effet, de réussir coup sur coup quatre opérations qui redonneront à l'Oncle Sam les marges de manœuvre internationales que les actions insensées de son prédécesseur avaient dangereusement réduites.

Première opération, la plus importante sans doute aux yeux du peuple américain : l'adoption d'une législation sociale plus humaine, plus conforme aux aspirations des citoyens, plus juste aussi. En ne cédant pas aux exigences d'une minorité républicaine, le « tea party », aussi agressive que décalée par rapport au temps présent, le président démocrate a démontré qu'il avait la volonté et la force politique nécessaires pour instaurer les réformes intérieures que les conditions de vie moderne rendent indispensables.

Simultanément, il a épargné à son pays la cessation de paiement qui aurait plongé l'économie américaine dans le gouffre et, fait plus grave encore, qui aurait purement et simplement détruit le dollar. Il a épargné à l'ensemble de la communauté internationale une crise sans précédent. Mais il a aussi prouvé que l'on peut gérer la première puissance mondiale sans pour autant céder aux démons de la démagogie et sans surestimer ses capacités d'action dans un monde en voie de rééquilibrage que ne dominent plus les États-Unis.

Troisième opération à porter à l'actif de Barack Obama : sa volte-face dans l'affaire syrienne qui a été perçue par nombre de ses compatriotes comme un aveu de faiblesse, mais qui a démontré en réalité sa maîtrise de l'instrument suprême du pouvoir que constitue la force militaire. Mal conseillé et sans doute trop occupé par la crise financière qui se profilait à l'horizon pour prendre le recul nécessaire, le président des États-Unis avait opté pour une gestulation stérile. En y renonçant, il a fait preuve d'une grande sagesse.

Quatrième opération, enfin, dont l'Histoire lui

saura gré : il n'a pas cédé aux pressions du lobby pro-israélien qui l'entoure et a engagé enfin un dialogue constructif avec l'Iran. Sur ce dernier point, rien, sans doute, n'est encore joué et le pire, c'est-à-dire un conflit ouvert entre Tel-Aviv et Téhéran, peut encore se produire. Mais l'intelligence, le savoir-faire, la maîtrise de soi dont Barack Obama a fait preuve dans les trois opérations précédemment citées laissent bien augurer de la suite sur ce terrain semé de chausse-trappes.

Il reste à espérer que le locataire de la Maison-Blanche ira jusqu'au bout de la logique humaniste qui est la sienne et prendra conscience de l'importance que la gestion des crises sur le continent africain a aujourd'hui, et aura plus encore demain, pour le maintien de la paix mondiale. Issu de ce continent en pleine émergence, il est mieux à même que quiconque de mesurer l'ampleur de l'enjeu et, par conséquent, d'amener son pays à aider l'Afrique de façon plus efficace.

Attendons et voyons si ce pas-là sera franchi par les États-Unis avant la fin du deuxième et dernier mandat de Barack Obama.

Jean-Paul Pigasse